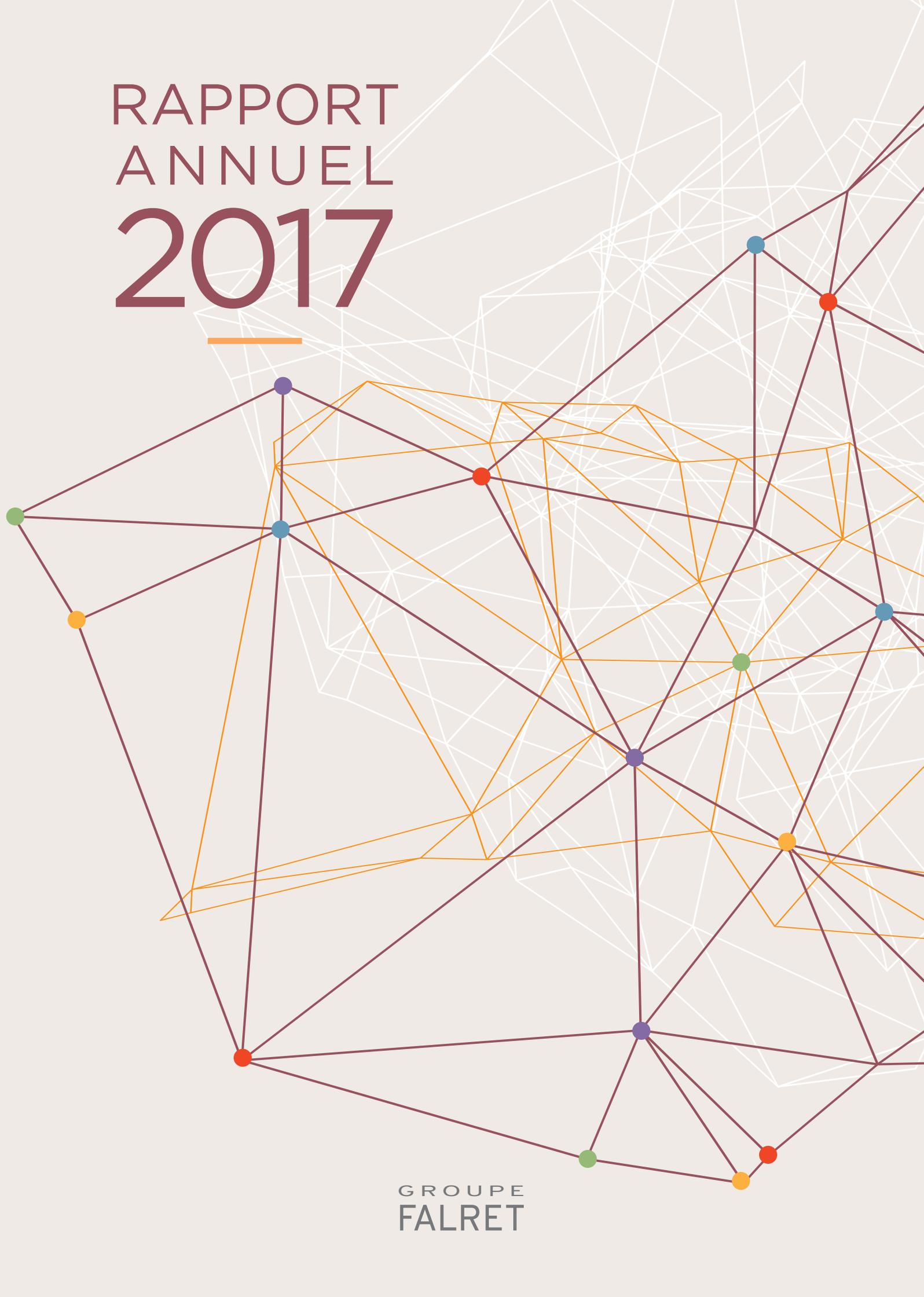


RAPPORT ANNUEL 2017



GROUPE
FALRET

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT

03

FALRET,
UN ENGAGEMENT CONSTANT

09

AGIR sur le terrain avec l'ŒUVRE FALRET | 10

MILITER avec la FONDATION FALRET | 11

TRANSMETTRE les savoirs grâce à ALFAPSY | 12

LES CARTES des établissements et services | 14

LES TEMPS FORTS de 2017 | 18

GESTION RH,
DES RICHESSES PROFESSIONNELLES
ET HUMAINES

51

PRÉSENTATION
DES COMPTES 2017

57

ILS NOUS SOUTIENNENT

61



25

Les grands Axes de développement

1

25

Faciliter les parcours

26 | DES PARTENARIATS ASSOCIATIFS

29 | LA MISE EN ŒUVRE DE COOPÉRATIONS INTER-ASSOCIATIVES

31 | L'INTERDISCIPLINARITÉ AU SERVICE DU RÉTABLISSEMENT

34 | LE PÔLE PARIS

2

37

Développer l'habitat inclusif

38 | UNE RÉFLEXION COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

40 | LE PÔLE INSERTION SOCIALE DE PARIS

41 | DES PARTENARIATS AU SERVICE DE L'HABITAT

3

45

Accompagner les personnes vers et dans l'emploi

46 | L'EMPLOI, UN VECTEUR D'INCLUSION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE



Le mot du Président

Philippe FABRE FALRET

Président de l'ŒUVRE et de la FONDATION FALRET

Nous pouvons aujourd'hui affirmer, en paraphrasant une parole célèbre prononcée par un ancien ministre, que « le XXI^e siècle sera le siècle durant lequel le sujet de la Santé Mentale deviendra le sujet majeur de notre société civile et de nos gouvernants ».

En effet, la préoccupation d'une « bonne santé mentale » gagne peu à peu tous les secteurs de notre société, que ce soit dans le domaine de l'enfance, des familles, de l'éducation, du travail, des personnes vieillissantes, des prisons, de l'immigration, et dans bien d'autres domaines encore dont l'accompagnement des personnes en fragilité psychique.

La santé mentale en France et dans le monde : Un enjeu de société et de santé publique

A l'instar de notre santé physique, nous avons tous une santé mentale, capital inestimable dont il faut préserver l'équilibre. Selon l'OMS, dès 2020, les maladies mentales seront la 1^{ère} cause mondiale de handicap. Il est donc grand temps d'agir ! Porté par la conviction que les personnes en fragilité psychique restent d'abord des citoyens à part entière, inclus et contributifs de notre société, FALRET agit au quotidien pour prévenir, prendre soin, protéger, soigner et accompagner.

L'année 2017 a été marquée par la poursuite du développement du Groupe FALRET

L'association ŒUVRE FALRET poursuit ses actions à travers une approche ouverte sur le monde, en partenariat avec les institutions, les structures publiques ou privées, sanitaires, sociales et de droit commun, les familles, les proches et l'entourage des personnes accompagnées. En qualité de gestionnaire d'établissements et de services, l'ŒUVRE FALRET participe activement à la transformation de l'offre au bénéfice des personnes les plus vulnérables, en imaginant de nouvelles solutions au service du parcours des personnes accompagnées pour aller vers toujours plus d'autonomie et tendre au maximum au rétablissement. Pour se faire, l'association se modernise, se transforme et s'adapte afin de permettre une réelle et efficiente fluidité des parcours sans rupture.

L'année 2017 a été marquée en interne par plusieurs rapprochements entre établissements et services afin de nous structurer dans une logique territoriale, mais également et surtout, dans une logique de complémentarité des offres de services au

L'association se modernise, se transforme et s'adapte afin de permettre une réelle et efficiente fluidité des parcours sans rupture.

bénéfice du parcours des personnes accompagnées. Cette configuration nous permet d'apporter concrètement des solutions nouvelles, innovantes et plus nombreuses aux personnes accompagnées pour soutenir autant que possible un parcours vers le rétablissement et l'autonomie.

Par ailleurs, ces organisations plus agiles favorisent une transversalité des compétences qui nous permet d'étoffer nos offres et nos moyens à coûts constants. Cette mutation opérationnelle vient préfigurer la mise en place des CPOM, contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, que nous souhaiterions la plus large possible avec l'ensemble de nos financeurs pour favoriser et soutenir cette dynamique associative de parcours sans rupture, notamment administrative. A FALRET, nous avons décidé de saisir ce nouveau mode opératoire de gestion comme une véritable opportunité pour nos organisations et pour les personnes que nous accompagnons.

L'année 2017 a également été l'occasion de se rapprocher d'associations et de structures qui souhaitent intégrer le Groupe FALRET. Ces rapprochements se font progressivement, principalement sous la forme initiale de mandat de gestion pour s'opérer sereinement et permettre une acculturation à la philosophie de FALRET. Nous sommes absolument ravis de ces rapprochements. Nous portons une attention particulière à ce type de développement et aux structures qui sont dans cette dynamique.

Souvent sollicitée, l'expertise en Santé Mentale du Groupe FALRET est connue et reconnue au niveau national, et même recommandée par nos autorités de contrôle et nos financeurs à de futurs partenaires dans le cadre d'une transformation de l'offre. C'est au regard de ces demandes qu'en 2017, nous avons décidé de porter notre développement au-delà des frontières franciliennes. Nous espérons que cette volonté verra dès l'année prochaine de beaux projets se concrétiser.

Prévenir, anticiper et innover : Notre manière de préparer l'avenir

La prévention des maladies psychiques est un sujet encore bien peu abordé aujourd'hui par les acteurs en charge de « la bonne santé » mentale. Le paradoxe est qu'en face des besoins immenses de prévention, de soins, et d'accompagnement des personnes en fragilité psychique, il semble que les organismes en charge de la politique publique de santé mentale sont de plus en plus restrictifs en matière de ressources et de financement des associations, la formule actuellement entendue partout étant : « Nos budgets sont contraints ».

Dans ce cadre général, il appartient au Groupe FALRET, en conformité avec l'esprit de son fondateur, le Docteur Jean-Pierre FALRET, de déployer tous ses efforts pour multiplier les initiatives :

- ▶ De sensibilisation de la société civile sur la problématique de la bonne santé mentale : c'est la mission de la FONDATION FALRET.
- ▶ De recherche de partenariats auprès des entreprises, des organismes de retraite et de prévoyance et des fondations, pour le financement de nos projets et initiatives de développement.
- ▶ D'élaboration de solutions innovantes au service des personnes en fragilité psychique.

L'ŒUVRE FALRET dispose aujourd'hui d'une somme de compétences et d'expériences dans l'ingénierie sociale qui lui permet de poursuivre son développement. Forts de cette expertise, longue de 176 années déjà, nous identifions constamment des pratiques innovantes au plus près des besoins évolutifs des personnes accompagnées et de nos partenaires. L'association, la Fondation et l'organisme de formation s'attachent à repérer, soutenir et déployer ces bonnes pratiques. Une fois mises en œuvre



“

*Les maladies mentales
seront la 1^{ère} cause mondiale de handicap
dès 2020”, selon l’OMS. **IL EST TEMPS D’AGIR !***

et évaluées pour en démontrer l'efficacité, nous travaillons à pérenniser ces nouveaux modèles d'accompagnement en les portant à la connaissance des pouvoirs publics afin qu'ils s'en saisissent et en fassent bénéficier le plus grand nombre.

C'est ainsi qu'après plus de quatre années d'effort, l'ŒUVRE FALRET a ouvert successivement :

- ▶ **Un organisme de formation et de conseil, ALFAPSY**, destiné à former des professionnels du secteur et au-delà, sur la base de programmes originaux conçus par les équipes FALRET et associant en co-animation des personnes pair-aidantes concernées par la fragilité psychique.
- ▶ **Un établissement sanitaire, BIPOL FALRET**, centre d'accueil de jour pour les personnes bipolaires adossé à une antenne Emploi, ANTEM, parce que l'emploi est un des piliers structurant du rétablissement.

L'année 2017 a été l'occasion pour l'association de participer à plusieurs dispositifs innovants ou expérimentaux dans une logique partenariale forte, afin de permettre une approche globale et collaborative des situations :

- ▶ **Le dispositif ACT « Un Chez Soi d'Abord »** : un accès direct au logement pour des personnes présentant des troubles psychiques sévères.
- ▶ **Le programme « Equipe mobile Passerelle »** : favoriser le maintien et le bien-être dans le logement des personnes présentant des troubles psychiques et pour lesquels le bailleur, l'entourage proche ou le voisinage ont identifié des éléments préoccupants.
- ▶ **Le programme PASSVERS, un dispositif de santé intégrée dans les Yvelines** : Un accompagnement décroisé du médico-social, du social et du sanitaire au bénéfice de personnes diagnostiquées schizophrènes, favorisant une intervention coordonnée et précoce.

Ces programmes et dispositifs sont toujours en cours, et nous l'espérons, permettront la mise en place d'un décroisement effectif et de la coordination des secteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires et de droit commun, au bénéfice des personnes en difficulté. Il y a donc devant nous beaucoup de travail, et c'est avec l'aide de toutes les équipes, qu'elles soient issues du siège ou des établissements, que nous allons réussir à accroître notre rayonnement et assurer notre développement dans les années à venir.

Philippe FABRE FALRET,
Président



FALRET, un engagement constant

UN GROUPE, TROIS ENTITÉS

FALRET s'articule aujourd'hui entre l'association ŒUVRE FALRET, la FONDATION FALRET et l'organisme de formation et de conseil ALFAPSY pour valoriser l'importance de la santé mentale de tous et favoriser l'amélioration des conditions de vie des personnes en fragilité psychique à l'échelle nationale.

• UNE VISION

Nous avons tous une santé mentale, capital inestimable dont il faut préserver l'équilibre. FALRET nourrit la conviction que les personnes en fragilité psychique restent d'abord des citoyens à part entière, inclus et contributifs dans notre société.

• DES VALEURS

Chaque personne est unique, ses potentiels doivent être reconnus et ses fragilités admises comme constitutives de notre humanité.

• DES MISSIONS

Associant professionnels et bénévoles, FALRET s'engage auprès de chaque personne en fragilité psychique dans le respect de ses besoins et de ses aspirations. L'association propose aux personnes un accompagnement individualisé et dans la durée visant à retrouver la plus grande autonomie possible. FALRET œuvre quotidiennement à la construction d'une société inclusive, garante d'une santé mentale préservée pour tous.



+3000
personnes
accompagnées
chaque année



+40
établissements,
services et dispositifs
innovants



+600
salariés et bénévoles,
une richesse
professionnelle
et humaine



42
millions
d'euros
de budget

L'ŒUVRE FALRET

Agir sur le terrain

L'ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DU MIEUX-ÊTRE

Depuis plus de 175 ans, acteur reconnu d'utilité publique, l'ŒUVRE FALRET développe des actions à travers une approche ouverte sur le monde, en partenariat avec les institutions, les structures publiques ou privées, sanitaires, sociales et de droit commun, les familles, les proches et l'entourage. Elle s'implique également auprès des pouvoirs publics et des réseaux de professionnels pour contribuer à l'amélioration des politiques sociales et agir de façon durable et efficace.

En dépit des obstacles engendrés par la maladie, les traumatismes ou les accidents, chacun peut avec une aide appropriée (re)construire sa vie pour trouver sa place dans la société et se réaliser. L'ŒUVRE FALRET amène la personne en fragilité psychique à puiser dans son

potentiel et ses forces pour contourner ses difficultés et vivre avec sa pathologie.

Grâce à l'éducation thérapeutique, les personnes accompagnées ont des clefs pour reprendre le pouvoir sur leur pathologie.

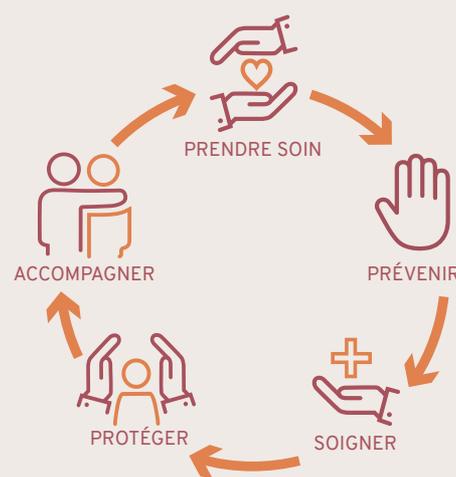
“ **Les professionnels de l'accompagnement donnent aux personnes les moyens d'être actrices de leur rétablissement.** ”

Identifier ses symptômes et les facteurs de risques, mieux connaître la maladie, savoir agir en conséquence de son évolution et participer au choix des traitements, tels sont les objectifs de l'accompagnement proposé dans les établissements FALRET.

Les principaux champs d'intervention des établissements

- Dispositifs de soins, de prévention et de conseil
- Protection des mineurs confiés par l'ASE⁽¹⁾
- Protection des majeurs (Service de mandataire judiciaire)
- Accompagnement médico-social (hébergements, services ambulatoires)
- Insertion sociale et développement de l'autonomie
- Accompagnement vers et dans l'emploi
- Entraide et aide aux aidants

(1) - ASE : Aide sociale à l'enfance



ÊTRE ACTEUR DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DE SERVICES ET DE SOINS

FALRET accompagne les personnes à chaque étape de leur parcours de vie et trouve des solutions adaptées face aux difficultés rencontrées. Parce qu'elle a conscience de l'extrême complexité et de la diversité des situations et des besoins, l'association œuvre avec expertise et attention à travers différents champs d'intervention auprès d'un large public : enfants, adolescents, adultes en difficulté, en situation de fragilité ou de handicap psychique, ou encore présentant un Trouble du Spectre Autistique.

FONDATION FALRET

Militer pour une société inclusive

Créée en 2013 et venant compléter les missions de l'ŒUVRE FALRET, la FONDATION FALRET vise à faire évoluer les conditions de vie des personnes en fragilité psychique, et la perception du grand public sur la Santé Mentale dans tous ses états.

Les trois piliers de son développement

- 1 DÉVELOPPER ET FINANCER** la Recherche-Action sur les pratiques sociales et médico-sociales de l'accompagnement en santé mentale.
- 2 PROMOUVOIR L'INNOVATION** des pratiques d'accompagnement adaptées, diversifiées et pluridisciplinaires.
- 3 LUTTER CONTRE LA STIGMATISATION** par des actions de sensibilisation, de prévention et d'information en santé mentale.

FALRET est doté d'un conseil scientifique composé d'une équipe pluridisciplinaire. Il est consulté sur les grandes orientations et le programme d'action annuel de la FONDATION avant son approbation par le comité exécutif. C'est le moteur des activités scientifiques de FALRET.

FOCUS SUR DEUX OUTILS DE RÉFLEXION ET DE SENSIBILISATION

« Clefs d'actions en santé mentale », au-delà des préjugés⁽²⁾

La méconnaissance et les idées fausses sur la santé mentale engendrent une stigmatisation des personnes avec une fragilité psychique. Le programme national d'études « Clefs d'actions en santé mentale » permet d'approcher avec finesse le fonctionnement des représentations sociales dans ce domaine.

Cap sur la santé mentale, un plaidoyer pour la santé mentale

Grâce au mécénat d'entreprise, la FONDATION FALRET organise l'évènement Cap sur la santé mentale sur le Parvis de la Défense. Il réunit durant trois jours experts, professionnels et personnes accompagnées autour de conférences et d'animations sur le sujet de la santé mentale dans la société et au travail. L'occasion de sensibiliser dirigeants, salariés et grand public sur cette thématique.

(2) Dispositif « Clefs d'actions en santé mentale » : un programme d'études national de la FONDATION FALRET, soutenu par HUMAINIS, avec la contribution de COMISIS/OPINION WAY - 2015 à 2018.

L'inaction serait la vraie folie !

Sondage IPSOS / FONDATION FALRET 2016 Santé Mentale : dépasser les stigmatisations, quelles pistes d'action ?



DES FRANÇAIS s'estiment mal informés sur les questions de santé mentale et témoignent d'une aspiration à mieux les connaître et les comprendre.



D'ENTRE EUX pensent qu'une personne souffrant de problèmes de santé mentale adopte fréquemment un comportement dangereux envers les autres.



DES FRANÇAIS jugent que la prise en charge dans le système de santé est insatisfaisante.

ALFAPSY

Transmettre les savoirs

FAVORISER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ALFAPSY, organisme de formation et de conseil en santé mentale, vise à compléter la formation des professionnels des champs éducatif, social et médico-social, ainsi qu'à sensibiliser les entreprises. Les différentes formations proposées permettent de mieux comprendre et appréhender la fragilité psychique d'une personne, pour favoriser la tolérance sociale des effets de ses symptômes et adapter son environnement à ses besoins particuliers.

RECONNAÎTRE ET RECOURIR AUX COMPÉTENCES DES FORMATEURS-PAIRS

Dans le cadre de ses modules de formation, ALFAPSY s'appuie sur un binôme d'experts composé d'un professionnel et d'un formateur-pair, c'est-à-dire une personne ayant une fragilité psychique formée et habilitée à intervenir et co-animer les sessions.

La spécificité de l'organisme ALFAPSY réside dans le savoir expérientiel. Les formateurs-pairs ont des sa-

“ **Transmettre l'expertise des professionnels grâce au centre de formation et de conseil ALFAPSY.** ”

voirs expérientiels de la maladie et savent mieux que quiconque expliquer comment ils vivent et ont appris à vivre avec leur pathologie au quotidien. Placés sur un pied

d'égalité avec leur binôme, ils partagent ainsi leur savoir, permettent de changer de posture et de porter un regard différent sur les personnes en fragilité psychique, en s'appuyant sur leurs forces pour avancer.

En 2017, 15 formateurs-pairs ont été formés par ALFAPSY et 15 modules de formation ont été dispensés à deux voix, sur les thématiques suivantes :

- L'INITIATION À LA COMPRÉHENSION DES TROUBLES PSYCHIQUES
- LES PRODUITS PSYCHOTROPES : USAGES, MÉSUSAGES
- L'ÉCOUTE
- LES SAVOIRS DES PERSONNES VIVANT AVEC UN TROUBLE PSYCHIQUE



Carte des établissements en Ile-de-France

- INSERTION SOCIALE
- INSERTION PROFESSIONNELLE
- MÉDICO-SOCIAL
- FORMATION
- SANITAIRE
- ENTRAIDE

1 La Marcotte

CENTRE D'HÉBERGEMENT
ET DE RÉINSERTION SOCIALE

1 bis, rue de Limoges - 78000 Versailles
Tél. 01 39 51 01 00

2 Résidence La Colline

FOYER D'HÉBERGEMENT

2 bis, rue Francisco Ferrer - 78210 St-Cyr-l'École
Tél. 01 30 07 23 00

3 SAVS Montaigne

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE SOCIALE

7, rue Pasteur - 78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. 01 30 14 12 60

4 Équipe Mobile Passerelle

7, rue Pasteur - 78330 Fontenay-Le-Fleury
Tél. 06 85 99 19 16

5 6 Résidences Les Sources

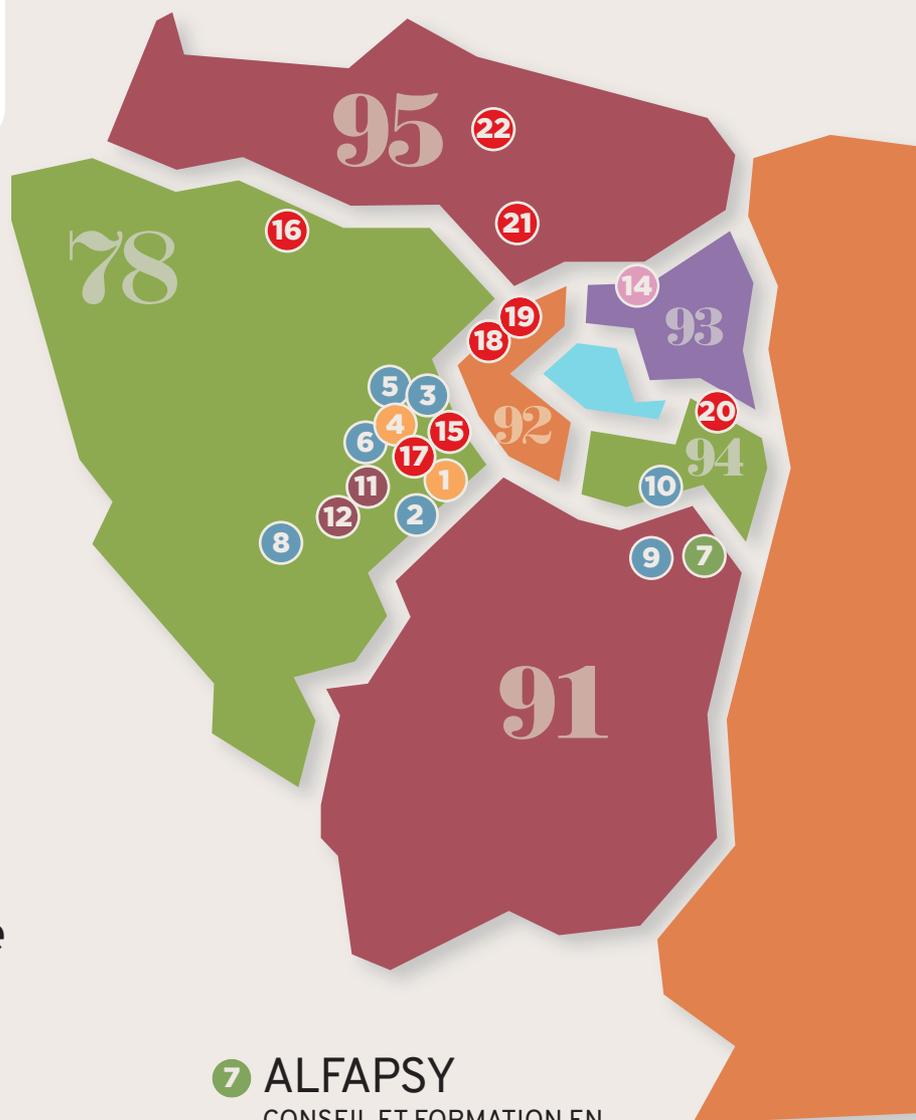
FOYER DE VIE ET Foyer D'ACCUEIL
MÉDICALISÉ

28, rue de la Démènerie - 78330 Fontenay-Le-Fleury
Tél. 01 30 07 15 60

8 SAMSAH 78

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES
HANDICAPÉS

19, rue du Moulin - 78690 Les-Essarts-Le-Roi
Tél. 01 61 39 55 10



7 ALFAPSY

CONSEIL ET FORMATION EN
SANTÉ MENTALE

39, av. de l'Europe - 91210 Draveil
Tél. 01 69 39 24 50
www.alfapsy.fr

Carte des établissements en Ile-de-France

9 Résidence du Docteur Jules FALRET

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

39, avenue de l'Europe - 91210 Draveil
Tél. 01 69 39 24 50

10 Résidence du Docteur Paul GACHET

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

10-14, avenue du chemin de Mesly - 94000 Créteil
Tél. 01 48 84 62 59

14 BIPOL FALRET

CENTRE DE JOUR

2-8, rue Albert Dhalenne
933400 Saint-Ouen

11 ESAT COTRA

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE
D'AIDE PAR LE TRAVAIL

7, rue Georges Besse - 78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. 01 30 07 10 00
www.esat-cotra.com

12 SAS

SECTION D'ADAPTATION SPÉCIALISÉE
D'AIDE PAR LE TRAVAIL

7, rue Georges Besse - 78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. 01 30 07 10 00

GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)

17 GEM Equilibre

106, rue de Versailles
78150 Le Chesnay
Tél. 01 39 43 52 97
Port. 06 74 97 60 59

20 J'aime le GEM

17, Bayn de Perreuse
94120 Nogent-sur-Marne
Tél. 01 48 77 02 95
Port. 06 47 87 77 51

15 GEM Créations

11, rue Edme Frémy
78000 Versailles
Tél. 01 39 46 52 05
Port. 06 30 04 13 31

18 Le Bon accueil

10, rue Jean-Baptiste Lebon
92000 Nanterre
Tél. 09 84 12 27 36

21 GEM y Croire

25, rue Alfred Labrière
95100 Argenteuil
Tél. 09 53 14 50 10

16 GEM Avenir

9, rue Henri Dunant
78130 Les Mureaux
Tél. 09 72 41 86 70

19 GEM Le Club

9, rue Etienne Marcel
92250 La Garenne-Colombes
Tél. 01 57 67 77 70

22 GEM Point d'Attache

3, quai Bucherelle
95300 Pontoise
Port. 06 47 87 77 35

Carte des établissements de Paris

- INSERTION SOCIALE
- INSERTION PROFESSIONNELLE
- MÉDICO-SOCIAL
- PROTECTION DE L'ENFANCE

2 Service Appui'S
ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
PROFESSIONNELS
4, passage Geffroy Didelot - 75017 Paris
Tél. 01 44 70 92 92

3 SAVS Paris 17^e
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE SOCIALE
135, rue de Saussure - 75017 Paris
Tél. 01 48 88 86 90

4 SAVS Paris 12^e
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE SOCIALE
1 bis, impasse Druinot - 75012 Paris
Tél. 01 55 78 88 17

5 Foyer FALRET
CENTRE D'HÉBERGEMENT
ET DE RÉINSERTION SOCIALE
50, rue du Théâtre - 75015 Paris
Tél. 01 56 77 20 00

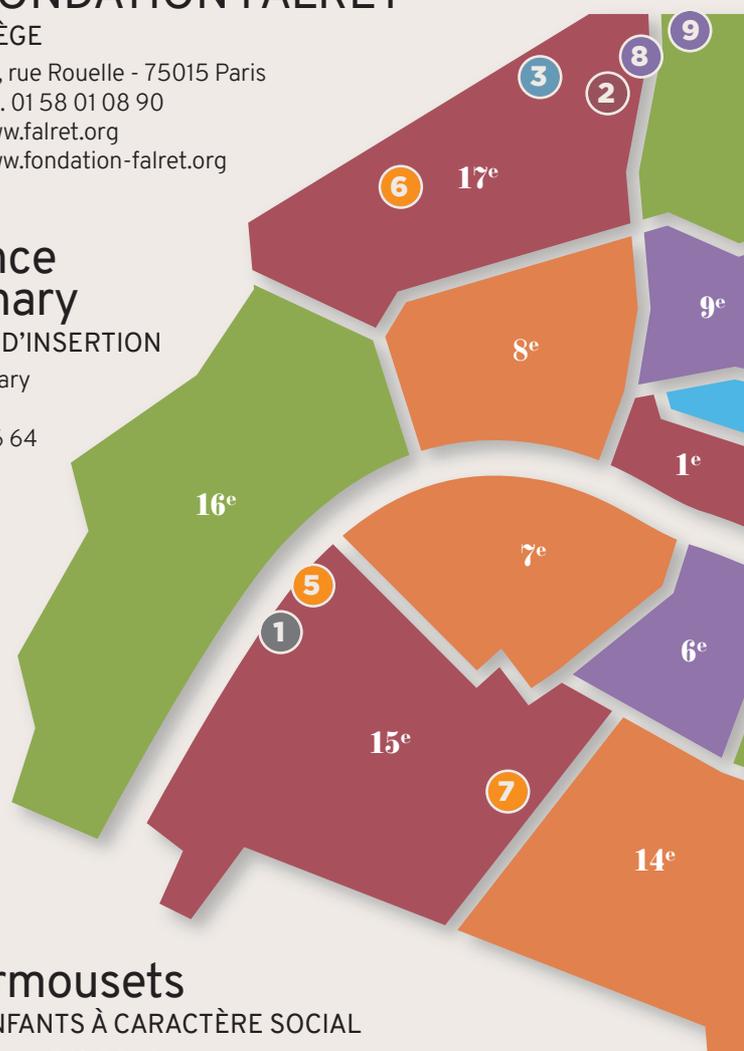
**6 Appartements
Espérance FALRET**
28, rue Darcet - 75017 Paris
Tél. 01 45 22 65 60

**1 ŒUVRE FALRET
FONDATION FALRET**
SIÈGE
49, rue Rouelle - 75015 Paris
Tél. 01 58 01 08 90
www.falret.org
www.fondation-falret.org

**7 Résidence
Castagnary**
LOGEMENTS D'INSERTION
15, rue Castagnary
75015 Paris
Tél. 01 45 33 46 64

8 Les Marmousets
MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL
40, cité des Fleurs - 75017 Paris
Tél. 01 46 27 11 20

9 Les Marmousets
SERVICE DE PRÉPARATION À L'AUTONOMIE
EN APPARTEMENTS PARTAGÉS
93, rue de la Chapelle - 75018 Paris
Tél. 01 77 11 52 36



Carte des établissements de Paris



10 SAMSAH

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES
HANDICAPÉS

27-29, rue Pajol - 75018 Paris
Tél. 01 44 65 66 59

11 Résidence du Docteur ARNAUD

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

52, rue Riquet - 75019 Paris
Tél. 01 53 26 53 80

12 Itinéraires FALRET MASP

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL PERSONNALISÉ

27-29, rue Pajol - 75018 Paris
Tél. 01 44 65 66 50

13 Résidence Marie LAURENCIN

FOYER DE VIE

114, rue du Temple - 75003 Paris
Tél. 01 75 43 19 20

14 Résidence Delaître

RÉSIDENCE ACCUEIL
EN LOGEMENTS DIFFUS

5, rue Delaître - 75020 Paris
Tél. 09 79 72 13 90

15 Ariane-FALRET

SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À
LA PROTECTION DES MAJEURS

11, rue des Prairies - 75020 Paris
Tél. 01 43 58 86 86

16 Le Colibri

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE
PAR LE TRAVAIL

58, rue du Dessous-des-Berges - 75013 Paris
Tél. 01 56 61 72 72
www.lecolibri-paris.com

17 Au Petit Colibri

ENTREPRISE ADAPTÉE L'ENVOL

36, rue du Château des Rentiers - 75013 Paris
Tél. 01 44 06 49 88

Les temps forts de 2017

Janvier

1 VŒUX 2017

Vœux 2017 du Président au Foyer FALRET.

2 CONGRÈS DE L'ENCÉPHALE

Participation au Congrès de l'Encéphale pour annoncer l'ouverture de BIPOL FALRET.



Février

3 L'ART & L'ÊTRE

Exposition au Petit Colibri des créations de P. Orsinet, (février à mai 2017).



Mars

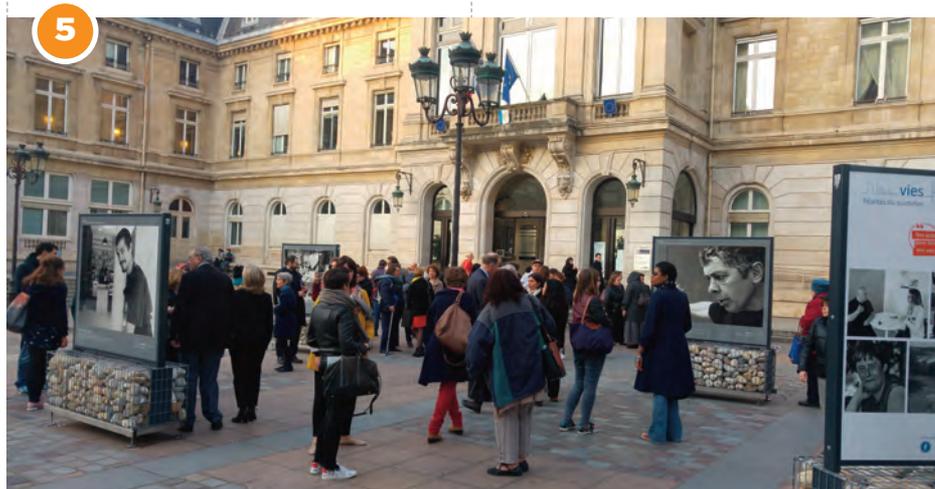
4 SANTÉ MENTALE ET TRAVAIL

Participation aux Semaines d'informations de la santé mentale (SISM), "Santé mentale et travail".

La FONDATION FALRET organise une table ronde et présente son baromètre d'étude sur la santé mentale en milieu professionnel.

5 EXPO PHOTOS

Exposition Photos sur le Parvis de la Mairie du XV^e arrondissement pour les 175 ans de l'ŒUVRE FALRET: *Nos vies fragiles, Réalités du Quotidien*.



Les temps forts de 2017

Avril

6 L'ART & L'ÊTRE

Art & Handicap, exposition d'une fresque collective au Centre de la Jonquière.



- (3) - CERA : Centre d'étude et de recherche appliquée
- (4) - ESPASS : Espace scientifique et praticien en action sociale et en santé
- (5) - IREIS : Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale
- (6) - CCAURA : Collège coopératif Auvergne Rhône-Alpes
- (7) - ERP-URIOPSS : Espace de recherche et de prospective
Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux
- (8) - CNASM : Centre national audiovisuel en santé mentale

Mai

7 FONDATION FALRET

Cérémonie de remise de prix de l'appel à projets de Recherche-Action "Maladies psychiques et pratiques de l'accompagnement". Le projet lauréat est intitulé « Triptyque "personne concernée - proche aidant - professionnel" dans l'intervention sociale à domicile auprès de personnes handicapées psychiques, vers une co-construction de l'intervention sociale appuyée sur des expertises multiples ». Il est porté par l'équipe pluridisciplinaire du CERA³ en partenariat avec ESPASS⁴, IREIS⁵, le Laboratoire de changement social et politique de l'Université Paris Diderot, le CCAURA⁶ et ERP-URIOPSS⁷.

Juin

8 LES 10 ANS DE LA MAS

Célébration des 10 ans de la MAS "Résidence du Dr. Arnaud".

9 COURSE DES HÉROS

Mobilisation de professionnels, de bénévoles et des résidents de La Colline en faveur de l'association.

10 JOURNÉE ARTISTIQUE DE L'ART & L'ÊTRE

Journée artistique de L'Art & l'Être dans le jardin du CHRS Foyer FALRET.

11 FESTIVAL VIDÉO PSY

Représentation de FALRET via le CNASM⁸ au Festival vidéo Psy de Lorquin.

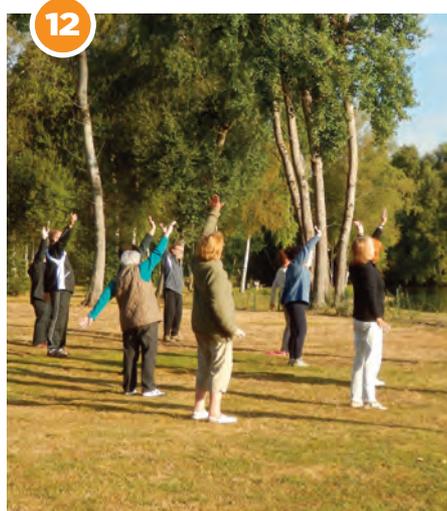


Les temps forts de 2017

Juillet

12 SÉJOURS RÉPIT

Destinés aux familles et aux proches aidants qui soutiennent une personne en fragilité psychique, les séjours RÉPIT sont organisés chaque année par l'ŒUVRE FALRET, en partenariat avec l'UNAFAM⁹. Ils préviennent le risque d'épuisement des aidants en les soutenant dans leur action et en les invitant à prendre du recul sur leur quotidien. Pour la première fois en 2017, deux séjours se sont déroulés en juillet en Rhône-Alpes, et en septembre en Sologne.



Août

13 EXPO - L'ART & L'ÊTRE

L'Art & l'Être : exposition au Petit Colibri des créations réalisées au sein de l'association VIVRE (juin à août 2017).



Septembre

14 FORUM DES ASSOCIATIONS

Forum des associations du XV^e arrondissement.

15 CONGRÈS

Congrès des notaires à Lille.

(9) - UNAFAM : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

Les temps forts de 2017

Octobre

16 SÉMINAIRE CPOM

Séminaire de lancement de la démarche CPOM¹⁰ avec les directeurs, financeurs, administrateurs et responsables comptables.

17 10 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE

18 LES 20 ANS DE LA SAS COTRA

Célébration des 20 ans de la SAS¹¹ COTRA à l'occasion des Journées Portes Ouvertes de l'ESAT¹² COTRA.

19 JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Participation à la Journée de sensibilisation au Handicap de Fontenay-le-Fleury avec l'ESAT COTRA, Montaigne et les Résidences Les Sources.

20 OPÉRATION MICRODON

Collecte en faveur du Foyer FALRET.



Novembre

21 SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (SEEPH)

Du 13 au 19 novembre.

22 CONFÉRENCE

Conférence sur la communication interculturelle.

23 RADIO VIVRE FM

Rencontre des résidentes du Foyer FALRET avec Clémentine Célerié, comédienne et écrivain.



Décembre

24 BIPOL FALRET

Réception des travaux du Centre de Jour BIPOL FALRET situé au 2-8, rue Albert Dhalenne - 93400 Saint-Ouen, pour une ouverture en février 2018.

25 L'ART & L'ÊTRE

Journée festive au Foyer FALRET autour de la création de cartes de vœux.

26 INAUGURATION

Inauguration de la salle des résidents (caféteria) de la Résidence Marie Laurencin.

(10) - CPOM : Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens

(11) - SAS : Section d'adaptation spécialisée

(12) - ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail

Les temps forts de 2017

9 RÉUNIONS DU COMITÉ DE DIRECTION	5 RENCONTRES DU GROUPE CLINIQUE L'autonomie, valeur ultime du travail dans le champ médico-social ? Avec Pierre-Henri Castel, psychanalyste Jean-Luc Charlot, sociologue	2 SESSIONS D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX SALARIÉS et formation aux troubles psychiques
4 RÉUNIONS DE DIRECTEURS ET UN SÉMINAIRE DE FIN D'ANNÉE	3 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	2 MATINALES RESSOURCES HUMAINES
1 RÉUNION DES CADRES INTERMÉDIAIRES	2 RENCONTRES DU GROUPE INTERCULTURALITÉ Réflexion sur la pratique d'accompagnement en situation interculturelle	1 COMMISSION OUTILS LOI DE 2002

L'ASSOCIATION A RÉPONDU À PLUSIEURS APPELS À PROJETS

- 1 Appel à projets paru en octobre 2016, avec une réponse attendue pour janvier 2017**
création d'un FAM¹³ pour adultes avec Trouble du Spectre Autistique
- 2 Appel à projets paru en mai 2017, avec une réponse attendue pour septembre 2017**
création d'une plateforme interdépartementale d'hébergements et de services pour adultes avec Trouble du Spectre Autistique, et pour adultes avec handicap psychique (78 - 92)
- 3 Appel à candidatures paru fin août 2017 pour une réponse attendue en octobre 2017**
création d'un dispositif d'emploi accompagné en Île-de-France
- 4 Ouverture de l'appel à projets de Recherche-Action de la FONDATION FALRET**
(ouvert aux établissements et services FALRET)

(13) - FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

L'ŒUVRE FALRET

se rapproche de deux associations

L'ATRE 20^e (Association tutélaire des retraités du 20^e) est une association gestionnaire d'un service de MJPM¹⁴. Les services MJPM assurent la représentation, l'accompagnement ou l'assistance personnalisée et adaptée de personnes majeures bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire attribuée par un juge des tutelles. L'association dispose d'un agrément de 150 mesures destinées aux résidents du 20^e arrondissement de Paris. Dans le cadre du mandat de gestion qui nous lie, les salariés de l'ATRE 20^e collaborent étroitement avec les équipes d'Ariane-FALRET.

L'ENSAPE est une association gestionnaire d'un CHRS¹⁵ situé à Fontenay-sous-Bois (94) et composé de 5 salariés. Il dispose de 22 places d'hébergement individuel et collectif pour adultes. En 2017, le rapprochement entre l'ŒUVRE FALRET et l'ENSAPE dans le cadre d'un mandat de gestion, permet d'envisager un scénario de développement avec une gestion centralisée à partir des indicateurs et des situations spécifiques à chaque structure, validé par la DRIHL¹⁶ du Val-de-Marne. Une feuille de route stratégique a été élaborée pour une mise en œuvre dès fin 2017, avec l'objectif de donner une priorité aux points communs qui sont susceptibles de permettre une mutualisation immédiate des services (gestion, comptabilité, direction des ressources humaines, entretien des bâtiments, hôtellerie et approvisionnement des consommables, système de communication et informatique, etc).

(14) - MJPM : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

(15) - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

(16) - DRIHL : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement



Les grands axes de développement de 2017

1

Faciliter les parcours grâce à une coopération transversale et interprofessionnelle

FALRET participe activement à améliorer et à fluidifier le parcours de soins et de vie des personnes accompagnées, en leur apportant une réponse adaptée à leurs besoins. C'est dans cette dynamique de simplification des parcours que le Groupe FALRET développe une mutualisation des moyens et des compétences en favorisant la création de plateformes et des synergies fortes entre ses établissements et services, ainsi qu'avec d'autres structures associatives ou de droit commun.

Des partenariats associatifs au bénéfice des enfants, des parents et des adhérents



LA MECS¹⁷ LES MARMOUMETS

La MECS les Marmousets veille à protéger sur le plan physique et moral les enfants qui lui sont confiés par l'ASE¹⁸, ou placés par le juge pour enfants. Il s'agit de développer leur éducation et leur bien-être, en lien avec les acteurs du secteur, ainsi qu'à préparer un retour dans le milieu d'origine. La MECS accueille et accompagne 24 enfants.

Les enfants accueillis à la MECS des Marmousets ont, pour la plupart, accumulé un certain retard scolaire et peuvent éprouver des difficultés d'apprentissage qui nécessitent un renforcement de leur accompagnement dans le travail. C'est pourquoi les équipes éducatives cherchent à améliorer au mieux le dispositif existant, grâce à des projets éducatifs ayant pour objectifs :

- D'individualiser l'accompagnement scolaire
- De permettre aux enfants et aux éducateurs de bénéficier de l'expérience de professionnels de l'enseignement
- De renforcer le partenariat avec les écoles et le collège de secteur
- De développer le partenariat avec les associations présentes dans l'arrondissement
- De susciter et développer le plaisir d'apprendre aux enfants

Pour ce faire, la MECS a fait appel à une association d'anciens professeurs bénévoles pour accompagner les enfants de manière individuelle. Elle a également renforcé le partenariat auprès des écoles grâce à une communication régulière avec les professionnels scolaires. Enfin, les équipes favorisent au maximum les activités extra scolaires pour permettre aux enfants de s'épanouir en dehors de la MECS. Elles travaillent ainsi en étroite collaboration avec les clubs sportifs.

(17) - MECS : Maison d'enfants à caractère social
(18) - ASE : Aide sociale à l'enfance

Des partenariats associatifs au bénéfice des enfants, des parents et des adhérents

LE SERVICE DE PRÉPARATION À L'AUTONOMIE

Le Service de préparation à l'autonomie mène un travail psycho-socio-éducatif auprès de 10 adolescents âgés de 16 à 21 ans, logés dans trois appartements parisiens.

Le Service de préparation à l'autonomie en appartements partagés a entre autres accompagné trois jeunes en 2017, qui ont intégré des studios loués par l'ŒUVRE FALRET dans le 15^e arrondissement de Paris. Grâce à ce dispositif de parcours vers l'habitat autonome, ces jeunes adultes apprennent à gérer un budget au quotidien et à se confronter aux dispositifs de droit commun (signature du bail, contractualisation avec un assureur, instruction des dossiers CAF, LOCA-PASS et ASE). Ce premier pas dans la Cité et vers le droit commun les aide à prendre leur envol et à devenir responsables. C'est grâce à une mutualisation des services et des dispositifs au sein de l'ŒUVRE FALRET que ces passerelles sont possibles. Des transitions en douceur, réalisées sans rupture de parcours et au bénéfice d'un accompagnement sur mesure en adéquation avec les besoins, les souhaits et les capacités de ces jeunes adultes.



LE CHRS¹⁹ LA MARCOTTE

La Marcotte héberge et accompagne des personnes exclues ou menacées d'exclusion, en raison de leur fragilité psychique ou de leurs difficultés sociales. Cet établissement propose un accueil temporaire sous forme d'hébergement en logements diffus avec un accompagnement personnalisé vers l'autonomie. Le CHRS dispose de 58 places réparties sur 27 logements et 8 communes, en habitat ordinaire. Il accueille de jeunes adultes, principalement des femmes et des couples, plus récemment des enfants nés en cours de séjour.

Un sujet particulier abordé à La Marcotte est celui de la parentalité, avec l'accueil de mères-enfants et l'ouverture depuis 2016 de 7 places pour bébés.

En 2017, la Marcotte a accueilli 16 mères isolées et 6 couples, dont 55% sont âgés de 18 à 24 ans. Sur 41 ménages présents dans l'année, les parents représentent plus de la moitié des personnes accompagnées.

Cet accompagnement nouveau pour les équipes les a mené à organiser un séjour en juillet 2017, à destination des mères et de leur enfant, dans un gîte à la ferme situé dans le Nord-Pas-de-Calais. L'occasion d'accompagner les personnes dans leur rôle de parent, en dehors des rendez-vous hebdomadaires au CHRS et des visites à domicile.

(19) - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

“ **Le fait d'avoir vécu cette expérience m'a permis d'apprendre beaucoup de choses sur moi-même, sur les autres et sur la vie en colocation. A présent, avec le recul, je réalise combien elle fut intéressante à vivre.** »

AMINAH, accompagnée par le CHRS La Marcotte

Des partenariats associatifs au bénéfice des enfants, des parents et des adhérents

LA MAS²⁰ DU DOCTEUR PAUL GACHET

Ouverte en juillet 2013, la MAS accueille de manière permanente des personnes, sans limite de durée, tant que leur état de santé physique le permet. Elle assure à ces adultes un cadre de vie adapté et convivial, permettant la continuité des soins et offrant une alternative à l'hospitalisation de longue durée grâce à un accompagnement médical, paramédical, socio-éducatif et culturel. La MAS dispose de 57 places (48 places d'hébergement complet, 3 places d'accueil temporaire et 6 places d'accueil de jour).

L'établissement a passé une convention de partenariat avec le GEM²¹ "La petite Maison", situé à Créteil, et offre ainsi la possibilité aux résidents de la MAS du Dr. Paul GACHET de partager des temps de loisirs en adhérant au GEM. C'est l'occasion de créer de nouveaux liens et de s'inscrire dans une organisation autogérée par ses membres, à la différence d'un établissement médico-social.

Dans une logique de réciprocité et d'ouverture, les adhérents du GEM "La petite Maison" fréquentent eux-aussi la MAS, un lieu de vie accueillant afin de partager régulièrement des moments

conviviaux au sein de la Résidence (jeux d'échecs, jeux de société, ateliers de chant, etc.).

Des résidents de la MAS et des adhérents du GEM ont également participé aux SISM²² de Créteil, en présentant leurs activités et leurs expériences partagées aux partenaires du territoire.

La Présidente du GEM "La petite Maison" est d'ailleurs une ancienne résidente de la MAS du Dr. Paul GACHET. Des passerelles sont donc possibles entre les structures médico-sociales et un lieu associatif au cœur de la Cité, tel que le GEM.

(20) - MAS : Maison d'accueil spécialisée

(21) - GEM : Groupe d'entraide mutuelle

(22) - SISM : Semaines d'informations de la santé mentale



L'ŒUVRE FALRET gère 8 GEM

Ces lieux d'accueil aident à rompre l'isolement en offrant des espaces conviviaux de rencontres et d'activités. Ils proposent des temps de détente et de loisirs pour dynamiser la vie quotidienne.

Ces groupes d'entraide mutuelle favorisent la restauration des liens sociaux et l'exercice de la citoyenneté de leurs adhérents, ces derniers gérant eux-mêmes ces espaces associatifs avec l'aide d'animateurs et de bénévoles. Chaque GEM comprend 60 à 100 adhérents en moyenne.

Thierry, adhérent au GEM CREATIONS de Versailles, a souhaité créer un site web commun aux 8 GEM de l'ŒUVRE FALRET afin de publier les informations liées aux GEM, notamment les plannings des activités proposées. Aujourd'hui, le site reçoit environ 160 visites par mois, il est accessible à cette adresse : <http://gem-falret.fr/>



Mise en œuvre de coopérations inter-associatives

LE SAMSAH²³ DE L'ŒUVRE FALRET LE SAVS²⁴ CONFIANCE ET LE CAJ²⁵ LA CASCADE DE CONFIANCE PIERRE BOULENGER

Ces structures forment une plateforme dédiée à l'accompagnement des personnes touchées par le handicap psychique ou mental. Cette synergie résulte de la collaboration de l'ŒUVRE FALRET et de l'association Confiance Pierre Boulenger. Elle permet une plus grande fluidité dans le parcours des personnes et une meilleure visibilité pour les partenaires.

Avec une capacité de 25 places, le SAMSAH de l'ŒUVRE FALRET accueille des personnes en situation de handicap psychique orientées par la MDPH²⁶. Il contribue à la réalisation du projet de vie de la personne par un accompagnement médical et social adapté à ses besoins, en proposant les moyens nécessaires pour vivre le mieux possible à domicile et dans la Cité.

Les commissions interservices désignent une instance mensuelle de réflexion et de recherche de solutions, en particulier sur les situations complexes. Elles se sont réunies tout au long de l'année pour examiner certaines demandes d'admission et orienter les personnes vers le service le plus adapté.

Des commissions-cadres ont également lieu, réunissant les directions de la plateforme. Elles permettent de faire le point sur la montée en charge des services, d'échanger sur les outils et modalités de fonctionnement et de décider du calendrier et des actions à mettre en œuvre.

Enfin, une quinzaine de professionnels de la plateforme a suivi **une formation sur l'approche systémique**. Il s'agit d'une introduction aux principales notions de la systémique et de la thérapie familiale, ainsi qu'à leur utilisation dans le champ de l'accompagnement médico-social.

(23) - SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé

(24) - SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

(25) - CAJ : Centre d'accueil de jour

(26) - MDPH : Maison départementale des personnes handicapées



LE FAM²⁷ DU DOCTEUR JULES FALRET

La Résidence du Dr. Jules FALRET accueille en principe des personnes un peu moins dépendantes que celles hébergées en MAS²⁸ mais dans la pratique, les publics sont sensiblement les mêmes. Une équipe pluridisciplinaire veille à leur offrir un lieu de vie rassurant et stimulant pour une autonomie et une vie sociale accrue, avec une prise en charge des soins en lien avec les équipes soignantes des secteurs psychiatriques. Le FAM dispose de 70 places (56 places en hébergement complet, 2 places d'accueil temporaire et 12 places d'accueil de jour).

L'ŒUVRE FALRET propose aux personnes qu'elle accompagne la possibilité de s'épanouir non plus dans un environnement « institutionnalisé » mais grâce à un accompagnement plus singulier, où les souhaits exprimés se réalisent dans un contexte sécurisé. Si les soins psychiatriques sont importants, il n'en demeure pas moins que la majorité des hospitalisations des personnes en fragilité psychique est liée à des problèmes somatiques dus, dans la plupart des cas, aux effets secondaires des traitements médicamenteux, comme l'altération de la sphère bucco-dentaire par exemple. Le partenariat avec le secteur sanitaire semble donc nécessaire, il doit être organisé et planifié dans le contexte de la continuité des soins pour prévenir notamment des complications infectieuses.

Confrontées au refus de soins, à l'incompréhension de certains médecins non formés aux problématiques spécifiques du handicap psychique ainsi qu'aux causes réelles des consultations, les équipes du FAM ont cherché une réponse adaptée aux besoins des résidents. C'est ainsi qu'est né le partenariat avec le réseau APPOLLINE en dé-

cembre 2016. Il s'agit d'un réseau de coordination et de promotion de la santé bucco-dentaire pour personnes vulnérables et dont la mission est d'améliorer l'accès aux soins des personnes âgées dépendantes ou des personnes en situation de handicap.

LES INTERVENTIONS DU RÉSEAU APPOLLINE PERMETTENT :

- la réalisation de bilans directement au sein du Foyer Jules FALRET
- la coordination d'un parcours de soins auprès des praticiens libéraux ou des établissements hospitaliers
- des formations pour les personnels soignants et éducatifs
- des actions de prévention et de sensibilisation auprès des résidents du Foyer

Une aide-soignante et une éducatrice spécialisée du FAM sont les personnes référentes de ce partenariat, qui a permis à 45 résidents de bénéficier d'un bilan bucco-dentaire en 2017.

(27) - FAM : Foyer d'accueil médicalisé
(28) - MAS : Maison d'accueil spécialisée

L'interdisciplinarité au service du rétablissement

BIPOL FALRET

C'est un centre de jour de 30 places qui reçoit et accompagne des adultes atteints de troubles de l'humeur (dont les troubles bipolaires).

Après plus de deux mois de travaux en 2017, BIPOL FALRET a ouvert ses portes en février 2018 à Saint-Ouen, dans des locaux totalement réaménagés pour la prise en charge globale de personnes atteintes de troubles de l'humeur, et plus particulièrement de troubles bipolaires. Près de 600m² au total, dans lesquels une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels reçoit et accompagne quotidiennement une trentaine de personnes.

Le centre de jour vise à améliorer l'état de santé et la qualité de vie des personnes grâce à une formation à l'autogestion de la pathologie (ou psychoéducation), à des ateliers thérapeutiques et des activités de bien-être.

L'objectif ? Permettre à cha-

acun d'être expert de sa maladie, d'acquérir des techniques d'autogestion et de trouver son rythme social et biologique dans une dynamique de rétablissement, grâce à l'élaboration de projets de vie choisis.

Quelles sont nos forces, nos faiblesses ? Quels sont nos signaux d'alerte ? Nos projets ? Autant de réponses et de stratégies adaptées, d'outils et de plans d'action ajustés que BIPOL FALRET met à disposition des personnes au travers de ses deux programmes : START et ANTEM. Ils permettent à terme de bien se connaître, redéfinir ses valeurs, son identité, ses compétences, ses ressources, formuler ses ambitions et s'engager dans les premières étapes de ses projets de vie.



Un dispositif de santé intégrée : le projet PassVers, un parcours socio-sanitaire

Depuis octobre 2017, l'ŒUVRE FALRET participe à une expérimentation sur Versailles et le Chesnay, en association avec le CCAS²⁹ de Versailles, le Conseil départemental des Yvelines et le Centre Hospitalier de Versailles.

Ces partenaires mettent en commun leurs ressources pour assurer un suivi sanitaire et social des personnes vivant avec un trouble schizophrénique et ce, dès l'établissement de leur diagnostic.

Ce dispositif innovant a pour objectif de **fournir un accompagnement global et pluridisciplinaire en ayant un moindre recours à l'hospitalisation, et de favoriser au maximum l'inclusion sociale en milieu ordinaire** des personnes suivies.

La personne accompagnée et les personnes clefs de son entourage sont incluses dans l'équipe resserrée en charge du projet de soins et d'accompagnement. **La personne devient donc actrice de son rétablissement.**

Ce dispositif a aussi pour objectif de **restituer les résultats de l'expérimentation** qui sera menée sur deux ans et demi et financée par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France. L'enjeu est d'**évaluer l'impact de ce type de dispositif sur les personnes qui en bénéficieront, mais également sur les professionnels impliqués, tant dans leurs pratiques que sur les modalités du partenariat entre secteurs sanitaire, social et médico-social.**

Si les résultats s'avèrent concluants, ce dispositif sera amené à être essaimé sur l'ensemble du territoire national.

(29) - CCAS : Centre communal d'action sociale

Un Chez Soi d'Abord

L'accès au logement comme préalable au rétablissement

Initiée en 2009 par les ministres en charge de la santé et du logement, l'expérimentation nationale « Un Chez Soi d'Abord » répond à la question des personnes sans-abri souffrant de graves troubles psychiques et d'addictions, qui échappent aux dispositifs classiques d'aides sanitaires et sociales.

Venue d'outre-Atlantique, sa méthode inverse la logique d'aide aux personnes ayant de longs parcours d'errance et de rue, en considérant que l'accès au logement est un préalable pour entamer un processus de rétablissement. 100% des personnes concernées présentent une ou des pathologies mentales sévères - c'est l'un des critères d'entrée dans le dispositif - (69% de personnes schizophrènes et 31% de personnes bipolaires).

Déployé dans quatre agglomérations françaises (Lille, Marseille, Toulouse et Paris), le programme a touché plus de 700 personnes. L'angle essentiel de la stratégie mise en place est une orientation directe de ces personnes vers un logement ordinaire, sans condition de traitement ni d'arrêt des consommations de produits psychoactifs, en leur assurant un accompagnement soutenu par une équipe pluridisciplinaire.

Le volet recherche scientifique a évalué, avec un haut niveau de preuve, l'impact de ce programme et son rapport coût/efficacité par rapport à une prise en charge classique. Les premières données de l'évaluation ont montré la faisabilité et l'efficacité de la stratégie avec un gain pour les personnes concernées en termes de qualité de vie, de rétablissement, de maintien dans un logement et de baisse des symptômes.



On n'est jamais seul, jamais abandonné, on reçoit beaucoup d'amour (...). Pour moi, Un Chez Soi d'Abord, ça a été la paix retrouvée, la force retrouvée. Depuis j'ai cessé de boire seul, mais grâce à cet environnement. Ça a permis de rompre ce cycle infernal d'autodestruction ».
M. L., locataire bénéficiant du dispositif ACT « Un Chez Soi D'abord Paris ».

Un bilan réalisé sur la période par des chercheurs entre 2011 et 2015 démontre que 85% des personnes accompagnées par « Un Chez Soi d'Abord » sont toujours logées et suivies au bout des deux ans d'expérimentation.

Le programme expérimental arrivant à son terme en décembre 2016, sa pérennisation et son déploiement sur l'ensemble du territoire national ont été validés, avec la parution du décret 2016-1940 du 28 décembre 2016 instituant au sein des appartements de coordination thérapeutique (ACT) comportant un hébergement, un nouveau dispositif « Un Chez Soi d'Abord » avec des logements accompagnés.

L'année 2017 a été pour les quatre sites historiques, dont Paris, une année transitoire préalable à la création d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS), rendu obligatoire par le décret. L'ŒUVRE FALRET est ainsi membre fondateur du GCSMS ACT³⁰ « Un Chez Soi d'abord Paris ».

(30) - GCSMS ACT : Groupement de coopération sociale et médico-sociale des appartements de coordination thérapeutique

L'interdisciplinarité
au service
du rétablissement



Le pôle Paris

Une plateforme inter-établissements au sein de l'ŒUVRE FALRET

Cette nouvelle plateforme rassemble plusieurs établissements et services en vue d'une coopération accrue pour favoriser la fluidité des parcours des personnes accompagnées. Elle comprend trois structures : le Foyer de Vie de la Résidence Marie LAURENCIN (Paris 3^e), le SAMSAH (Paris 18^e) et le SAVS (Paris 12^e et Paris 17^e).

■ LA RÉSIDENCE MARIE LAURENCIN

offre un lieu de vie au cœur de la ville, différencié des lieux de soins, aux personnes ne pouvant pas exercer d'activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ce Foyer de vie leur permet d'acquérir une certaine autonomie et leur donne accès à des activités ludiques, éducatives et sociales. Il dispose de 20 places.

■ LE SAMSAH

s'adresse à des adultes pour qui la vie au domicile requiert un accompagnement régulier. Il veille à leur suivi médical et paramédical, contribuant au maintien à domicile, favorisant la restauration des liens familiaux et sociaux, ainsi que l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Il dispose de 43 places.

■ LE SAVS PARIS

accueille sur deux sites des personnes en demande d'aide et d'accompagnement. Le contact régulier avec l'équipe leur permet de maintenir les liens dont elles ont besoin avec l'extérieur. Elles gagnent ainsi en autonomie tout en étant épaulées dans les gestes essentiels de la vie. Le SAVS dispose de 95 places.

Le pôle Paris s'organise en plateforme. Après de nombreuses rencontres intersites, l'ensemble des services et établissements travaille en étroite coopération afin de proposer des réponses plus adaptées aux personnes accompagnées en fonction de leurs besoins et de leurs souhaits. Cette adaptabilité des services et des équipes permet de proposer une palette beaucoup plus large de prestations aux personnes accompagnées, et cela tout au long de leur parcours, de l'hébergement au domicile, vers et avec les dispositifs de droit commun.

Cette nouvelle organisation a déjà permis de répondre à plusieurs problématiques : une aide à l'évaluation de l'autonomie dans le cadre d'un maintien à domicile, l'accès à des activités collectives pour des personnes bénéficiant d'un accompagnement individuel, et la rencontre des personnes accompagnées sur les différents sites pour éviter l'entre soi, notamment grâce à la mutualisation des activités proposées (ateliers de musique et socio-esthétiques, loisirs et sorties culturelles).

La dimension de parcours au sein du pôle Paris ne concerne pas uniquement les personnes accompagnées, mais aussi les professionnels. En effet, trois mobilités internes se sont déjà enclenchées et seront effectives en 2018. A terme, elles favoriseront l'émergence d'une dynamique de travail en plateforme de coopération et de mutualisation.

(31) - SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé

(32) - SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

Le projet d'habitat inclusif du pôle Paris

Des logements accompagnés dans les 17^e et 19^e arrondissements de Paris

La construction du pôle dans une logique de plateforme permet d'élaborer ensemble des projets dans une approche plus globale avec des besoins et des moyens variant en fonction des territoires et des partenaires. C'est ainsi que nous travaillons à développer un dispositif d'hébergement en habitat inclusif. Au plus près des spécificités du public en fragilité psychique, cet habitat alternatif permet aux personnes accompagnées d'accéder aux différents services et hébergements du pôle, leur garantissant un cadre indépendant mais sécurisant, hors des murs de l'institution.

A l'origine du projet, diverses problématiques ont été repérées par les membres des CLSM³³ des 17^e et 19^e arrondissements de Paris (bailleurs sociaux, équipes de soins, associations, etc.) :

- **une rupture dans l'accompagnement social**
- **une hausse des loyers impayés**
- **un non recours aux droits**
- **des logements dégradés**

Ces constats et la mise en place d'actions ont fini par aboutir à un pré-projet de mise à disposition d'appartements de type F1/F2, sur le parc de logements sociaux. Ils seraient attribués aux patients suivis par les CMP³⁴ du secteur psychiatrique de l'EPS³⁵ Maison Blanche, par le biais d'un opérateur associatif gestionnaire : l'ŒUVRE FALRET.

Le projet vise à :

- **maintenir et développer l'autonomie de la personne dans son environnement**
- **optimiser et favoriser la réinsertion sociale**
- **prévenir les ruptures de soins**
- **permettre à la personne de s'épanouir dans son environnement**
- **favoriser les interactions sociales**
- **favoriser la trajectoire résidentielle et l'accès au parc social**

(33) - CLSM : Centre local de santé mentale

(34) - CMP : Centre médico-psychologique

(35) - EPS : Etablissement public de santé



L'habitat inclusif, c'est :

- Choisir son habitat et les personnes avec qui le partager.
- Vivre dans un environnement adapté et sécurisé, garantissant une inclusion sociale et une vie autonome en milieu ordinaire.
- Des services d'accompagnement adaptés aux besoins et associés au logement.
- La possibilité de pouvoir réintégrer un logement en institution, si la vie à domicile ne convient plus aux besoins ou aux aspirations de la personne.



Les grands axes de développement de 2017



Développer l'habitat inclusif

Le développement de dispositifs relatifs au « logement accompagné » est l'un des axes majeurs du plan stratégique de l'ŒUVRE FALRET. Traditionnellement, les dispositifs d'accompagnement des personnes en situation de handicap sont structurés entre le maintien à domicile, vécu par certaines personnes comme une source d'isolement et d'exclusion sociale, et l'hébergement en institution, synonyme pour d'autres de perte d'espace et de liberté. En réponse, FALRET préconise et favorise une alternative grâce aux dispositifs d'habitat inclusif : mieux adaptés aux besoins d'autonomie des personnes accompagnées, ils favorisent leur inclusion dans la Cité.

Une réflexion collective et collaborative sur l'habitat inclusif

FALRET met son savoir-faire au service de nouveaux projets, en partenariat avec les secteurs de soins psychiatriques et les bailleurs. Il s'agit de s'appuyer sur des dispositifs de droit commun en mettant l'accent sur l'accompagnement, en faisant du sur-mesure, en innovant et en favorisant les démarches partenariales et pluridisciplinaires. Cette dynamique s'ancre dans le contexte actuel des politiques publiques qui souhaitent garantir inclusion sociale et vie autonome en milieu ordinaire, à travers une démarche nationale en faveur de l'habitat inclusif. FALRET s'inscrit pleinement dans cette dynamique et propose des solutions concrètes.

“ **L'habitat inclusif se définit comme une formule nouvelle qui vient ajouter une couleur supplémentaire à la palette d'accompagnement proposée par l'établissement. Développer l'habitat inclusif, c'est pouvoir répondre à la demande des personnes de se sentir chez soi.** »

Lydie Gibey, Directrice de la MAS du Dr. Arnaud.

LA RÉSIDENCE DU DOCTEUR ARNAUD (MAS³⁶)

L'établissement accueille des personnes en situation de handicap psychique, de manière durable. Un accompagnement éducatif, social et médical leur est proposé. La Résidence dispose de 57 places, dont 6 pour des adultes présentant un Trouble du Spectre Autistique, une place d'accueil temporaire et 5 places d'accueil de jour.

Cette année, un groupe de travail animé par le sociologue Jean-Luc CHARLOT³⁷ s'est réuni une fois par mois **afin de définir un projet d'habitat, en confrontant les points de vue de chacun sur les qualités attendues du logement.** Ce travail a été réalisé en co-construction avec l'équipe de professionnels et des résidents de la MAS.

COMMENT SE SENTIR CHEZ SOI ?

- Avoir accès à des espaces privés, au sein d'un collectif ou d'un logement individuel
- Pouvoir choisir son rythme de vie
- Continuer à vivre au sein d'un quartier, avec ses habitants et ses services
- Poursuivre son accompagnement par l'équipe de la MAS, si on le souhaite
- Avoir la possibilité d'expérimenter l'habitat inclusif, tout en ayant la garantie de pouvoir revenir à un autre type de logement

Dans un contexte de transformation de l'offre, la MAS Arnaud souhaite ainsi **développer l'habitat inclusif, en proposant des réponses adaptées aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées.** L'habitat inclusif n'est pas un dispositif de plus dans le paysage déjà multiple de l'accompagnement social et médico-social. Il remet en cause la manière dont ce paysage a été pensé et dessiné par certaines frontières, aujourd'hui dépassées. L'habitat inclusif suggère donc de mener un chantier de grande ampleur, auquel sont appelés à participer les acteurs traditionnels issus du secteur médico-social, mais aussi de nouveaux venus, notamment du secteur du logement social.

(36) - MAS : Maison d'accueil spécialisée

(37) - Auteur de l'ouvrage « Le pari de l'habitat » et membre de l'Observatoire de l'habitat inclusif

Une réflexion collective et collaborative sur l'habitat inclusif

LES RÉSIDENCES LES SOURCES LE FDV³⁸ ET LE FAM³⁹

Le FdV accueille 40 adultes ne pouvant pas exercer d'activité professionnelle, à qui il apporte les prestations éducatives et thérapeutiques pour favoriser leur bien-être et leur autonomie. Le FAM procure en plus un accompagnement médical et paramédical à 20 résidents.

L'équipe des Résidences Les Sources a présenté « Un Toit pour s'essayer », un **projet d'appartement locatif mutualisé** avec les services (SAVS⁴⁰ -SAMS⁴¹) et les établissements (le FdV Les Sources et le Foyer d'hébergement La Colline) de l'ŒUVRE FALRET des Yvelines sud et l'ESEHP⁴² Sud 78.

Il s'agit de permettre à une personne accompagnée de pouvoir expérimenter la vie dans un appartement autonome ayant pour bailleur les Résidences Yvelines Essonne et situé sur la commune de Plaisir. Le locataire effectue un stage d'un à trois mois renouvelable dans l'année, le but étant d'évaluer ses capacités à vivre seul et à gérer un logement en toute autonomie, et ainsi pouvoir se projeter concrètement dans un nouveau domicile, autre que celui de sa famille ou d'un établissement.

Durant cette période, **la personne bénéficie d'un accompagnement dans la vie pratique et quotidienne grâce à des visites régulières**. A l'issue des trois mois, si la personne le souhaite, l'équipe l'aide à trouver un logement autonome et pérenne. Ce projet a été déposé et soutenu auprès du Conseil départemental en 2017, nous espérons qu'il sera validé et mis en œuvre dès 2018.

(38) - FdV : Foyer de vie

(39) - FAM : Foyer d'accueil médicalisé

(40) - SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

(41) - SAMS : Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé

(42) - ESEHP Sud 78 : Equipe Spécialisée dans l'Evaluation du Handicap Psychique Yvelines Sud

(43) - ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail

(44) - EA : Entreprise adaptée



LA RÉSIDENCE LA COLLINE (FOYER D'HÉBERGEMENT)

La Colline propose à des adultes exerçant une activité en milieu ordinaire, en ESAT⁴³ ou dans une EA⁴⁴, un hébergement et un accompagnement socio-éducatif au sein d'une structure collective de 35 places pour acquérir une autonomie sociale, notamment grâce à la participation à la vie du foyer.

La Colline dispose depuis fin 2016 de quatre appartements, au sein d'un immeuble situé à proximité de la Résidence. Depuis 2017, trois de ces appartements sont désormais occupés par des résidents du Foyer d'hébergement. Le quatrième a pour vocation d'être un espace de vie en commun propice aux échanges et dont chacun prend soin. Ceux qui le souhaitent peuvent y inviter famille et proches ; divers ateliers y sont également organisés. Ce type de dispositif d'habitat inclusif permet aux personnes d'accéder à un logement individuel à proximité de la Résidence, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour conserver des liens avec les équipes en cas de besoin.

Le pôle Insertion sociale de Paris

Accompagner les personnes vers le logement autonome, dans la durée et sans rupture

■ LES CHRS⁴⁵ FALRET (logements regroupés) ET ESPERANCE FALRET (logements diffus)

Etablissement historique de l'association, le CHRS a ouvert dès 1861. Il héberge et accompagne des femmes pour favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle et dispose de 106 places réparties sur deux sites, le Foyer du Théâtre (47 places) et celui de Saint-Charles (59 places) distants de quelques centaines de mètres. Quant au service Espérance FALRET, il propose à des hommes et des femmes un accompagnement vers le logement à travers l'expérimentation de la vie en appartements partagés, puis en logements individuels. Il dispose de 23 places en diffus dans Paris intramuros : 14 places en appartements partagés et 9 places en studios individuels (Paris 12^e, 19^e et 20^e).

■ LA RÉSIDENCE CASTAGNARY (logements d'insertion)

Elle accueille des personnes en difficultés économiques et psychosociales à qui elle permet d'occuper un logement transitoire en tant que locataire, tout en bénéficiant d'un accompagnement social pour se préparer à intégrer et habiter un logement durable. Elle dispose de 22 studios dans le 15^e arrondissement de Paris.

■ LA RÉSIDENCE ACCUEIL DELAÏTRE (logements diffus)

Cette résidence d'accueil en logement diffus constitue une réponse sociale destinée à stabiliser et à insérer des personnes dans un logement durable au sortir d'une prise en charge du secteur sanitaire ou social, avec l'aide régulière d'un travailleur social. Elle dispose de 11 studios dans Paris 20^e.

■ LES APPARTEMENTS RELAIS

Il s'agit de 8 studios situés dans les 11^e, 15^e et 20^e arrondissements de Paris.

Le pôle Insertion sociale de l'ŒUVRE FALRET réunit différents établissements et services : le Foyer FALRET, Espérance FALRET avec les appartements collectifs et individuels, la Résidence Castagnary, la Résidence Delaître et les appartements Relais ainsi que le CHRS Ensape, sous mandat de gestion (9 logements regroupés et 13 places en diffus). Plusieurs modes d'accompagnement caractérisent ces structures. C'est l'organisation en plateforme qui soutient une coordination effective de ces dispositifs et de leurs équipes, permettant d'améliorer la fluidité des parcours de vie : les personnes accompagnées sont orientées vers la structure la plus adaptée, selon l'évolution de leurs besoins et de leur degré d'autonomie. En cas de besoin, des allers-retours sont toujours possibles.

Par exemple, une résidente accueillie au CHRS du Foyer FALRET peut, si elle le souhaite, être orientée vers un appartement d'Espérance FALRET, tout en étant assurée de préserver un lien avec l'ensemble de l'équipe des professionnels et des services de soins du pôle. En fonction de l'évolution de son état psychique, elle pourra ensuite accéder à l'un des studios relais de l'association, étape intermédiaire vers le logement autonome, ou retourner à l'environnement plus sécurisant du Foyer FALRET si besoin.

L'articulation des dispositifs a été pensée pour s'adapter au parcours de vie d'une personne gagnant progressivement en autonomie : d'abord en structure collective, elle logera ensuite dans des lieux installés au cœur de la Cité, tels que les appartements partagés, les studios relais, ou la Résidence d'accueil, avant d'habiter à terme dans un logement complètement autonome. **Pour se faire, le travail d'accompagnement vers l'habitat « inclusif » doit nécessairement s'articuler entre les professionnels du social et du médico-social.**

(45) - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Des partenariats au service de l'Habitat

ITINÉRAIRES FALRET MASP⁴⁶

Ce service assure un accompagnement pour les personnes qui perçoivent des prestations sociales, et dont la santé ou la sécurité est menacée à cause des difficultés qu'elles rencontrent pour gérer leurs ressources. Il vise à favoriser le retour à l'autonomie par des actions sur le budget, le logement, la santé, l'insertion sociale et professionnelle. Il dispose de 100 mesures autorisées.

En 2017, le service Itinéraires FALRET a renforcé sa **collaboration avec des partenaires du logement** (bailleurs et centre d'hébergement). Cette coopération interprofessionnelle permet de **prévenir des expulsions, ou de trouver plus rapidement un hébergement pour les personnes accompagnées.**

(46) - MASP : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé



ARIANE-FALRET SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Ariane-FALRET est mandaté pour gérer le patrimoine et les ressources d'adultes se trouvant dans l'impossibilité de pourvoir seuls à leur intérêt en raison de leurs fragilités psychiques, qu'ils vivent à domicile ou en établissement. Il dispose de 746 mesures autorisées.

La problématique du logement étant récurrente pour les personnes sous curatelle ou tutelle, Ariane-FALRET, en partenariat avec la direction des politiques sociales de Paris Habitat et un juge des tutelles parisien, a élaboré cette année **un guide sur le rôle du Mandataire à la protection des majeurs dans le logement.**

Cet ouvrage est destiné aux services de Paris Habitat, mais aussi aux principaux bailleurs parisiens. Il a pour objectif de **préciser le périmètre d'intervention possible d'un mandataire dans le cadre d'une mesure de protection.** Une fiche navette « bailleur-service de protection judiciaire des majeurs protégés » permet également de fluidifier et de formaliser les échanges afin de mener des actions ciblées, relatives aux problématiques identifiées dans le logement. Ce guide est paru en fin d'année 2017 et est téléchargeable sur notre site internet.

L'équipe mobile Passerelle

Intervenir au plus près des personnes et éviter les ruptures de parcours

L'équipe mobile Passerelle est née d'un partenariat entre l'association ŒUVRE FALRET, les Résidences Yvelines Essonne et le Réseau Promotion Santé Mentale 78 (renommé GCS-CPT Sud 78), pour favoriser le maintien et le bien-être des personnes en difficultés psychiques ou psychosociales, notamment lorsque le maintien dans leur logement est menacé.

Ce projet innovant est expérimental depuis 2016 pour une durée de 3 ans, dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 logements accompagnés ».

Composée d'un travailleur social et d'une psychologue, l'équipe est intervenue au domicile d'une quarantaine de locataires pour lesquels le bailleur, l'entourage proche, le voisinage et/ou des partenaires ont identifié des éléments préoccupants. Les indicateurs d'alerte sont multiples : rupture de droits entraînant ou non des dettes, procédure d'expulsion, fragilités psychologiques, mauvais entretien du logement, troubles du voisinage, personne devenue « invisible » qui ne sort plus, ne prend pas son courrier, etc.

En novembre 2017, Adoma, un nouveau bailleur, s'est rallié au projet pour bénéficier des services de l'équipe mobile Passerelle.

Les personnes rencontrées sont souvent âgées, isolées et en situation de précarité, voire d'exclusion sociale. Parmi les locataires rencontrés, 32 ont une fragilité psychique et pour 29 d'entre eux, une comorbidité associée (troubles somatiques, neurologiques, addictifs). Dans 76% des cas, l'accompagnement de l'équipe a permis d'identifier et d'aborder le sujet de la fragilité psychique, puis de les réorienter vers des dispositifs de soins, ce qui participe dans le temps à une meilleure stabilité de la situation et des personnes.

Six locataires ont des difficultés psychologiques dites légères. Résoudre une difficulté financière ou administrative, réintroduire du lien par l'intermédiaire d'un proche ou par des dispositifs de droit commun ont suffi à faire évoluer positivement les choses. Cette prise en charge repose sur une démarche volontariste pour aller vers les personnes au-delà de leur absence de demande.

L'amélioration globale de la situation passe par la mise en œuvre d'un réseau de soutien et d'accompagnement adapté à chaque situation, susceptible de prendre le relais de l'intervention de l'équipe mobile Passerelle.

Grâce à son action, cette équipe répond à la demande des bailleurs en leur permettant de recouvrer les dettes locatives et de suspendre les expulsions dans la très grande majorité des cas.



L'équipe mobile Passerelle se fixe plusieurs objectifs

« Aller vers » les locataires isolés
afin de faire émerger une demande de leur part
Recréer du lien et favoriser une réponse adaptée
aux besoins de la personne : orientation vers des soins,
des services sociaux et/ou vers des services médico-sociaux

Prévenir les expulsions

Rompre l'isolement

Faire « tiers » entre le bailleur et le locataire isolé
ou entre les partenaires et le locataire isolé

Impulser le partenariat et favoriser l'accès au droit commun

Renforcer la qualité de service apportée aux locataires
des Résidences Yvelines Essonne



Les grands axes de développement de 2017



Accompagner les personnes vers et dans l'emploi

Parce qu'un rétablissement réussi passe par la reconnaissance sociale et l'autonomie financière, FALRET mène de nombreuses actions destinées à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes en fragilité psychique. Confortée par les dernières avancées de la Loi travail de 2016 et les appels à candidature à l'automne 2017 pour le déploiement des dispositifs d'emplois accompagnés, l'ŒUVRE FALRET poursuit l'accompagnement des personnes en emploi ainsi que l'accompagnement de leurs employeurs autant que de besoin, sans limitation de durée.

L'emploi, un vecteur d'inclusion professionnelle et sociale

■ LA SAS COTRA⁴⁷

La SAS COTRA accompagne des adultes désireux intégrer un ESAT pour qui le projet d'insertion ou de maintien à temps plein n'est pas en adéquation avec leurs capacités du moment et nécessite une préparation progressive. La SAS accueille également des travailleurs handicapés ne pouvant plus se maintenir dans leur activité professionnelle au sein de l'ESAT COTRA, et qu'il faut réorienter. Elle dispose de 8 places.

■ L'ESAT COTRA⁴⁸

L'ESAT COTRA procure à ses travailleurs un cadre de travail protégé, en tenant compte de leurs capacités et de leurs potentiels, afin de préparer leur insertion sociale et professionnelle. L'ESAT propose des activités et des formations correspondant à leur projet professionnel, tout en s'ajustant aux contraintes économiques. L'ESAT fournit plusieurs types de prestations à ses clients, 9 activités différentes et complémentaires. Il dispose de 105 places pour travailleurs handicapés.

(47) - SAS : Section d'Adaptation Spécialisée

(48) - ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail

« **Ce dispositif permet aux salariés de l'ESAT de travailler en milieu ordinaire et d'avoir un premier contact avec le monde de l'entreprise (...), cela leur permet d'être en relation avec d'autres personnes. Les travailleurs qui veulent s'orienter vers les métiers du relationnel et du commercial peuvent suivre la formation de concierge et faire un stage dans l'une de nos conciergeries ».**

Laurent Pighi, moniteur principal de l'ESAT COTRA.

La multinationale GSK, spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, s'est associée à l'ESAT COTRA pour participer aux Trophées RSE 2017, organisés par le LEEM⁴⁹. Le but de ces trophées ? Valoriser les démarches RSE⁵⁰, en récompensant les projets les plus exemplaires. Cette année, la thématique était axée sur **l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées**.

GSK en partenariat avec l'ESAT COTRA a remporté le prix spécial du jury dans la catégorie « Social » grâce à la création d'une conciergerie citoyenne à Marly-le-Roi.

Ce dispositif d'accueil et de services est **assuré sur site par un moniteur de l'ESAT et deux travailleurs en fragilité psychique. La conciergerie est totalement intégrée à l'entreprise et leur permet de tester un nouveau type de missions, et donc de compétences, en prise avec le monde salarié « ordinaire ».**

(49) - LEEM : Les Entreprises du Médicament

(50) - RSE : Responsabilité sociétale des entreprises



L'emploi, un vecteur d'inclusion professionnelle et sociale

L'ESAT LE COLIBRI

L'ESAT Le Colibri assure la production de repas et des prestations de traiteur. Il fabrique et livre près de 3 000 repas par jour dans Paris, auprès des collectivités et de personnes âgées à domicile. Dans cet espace d'apprentissage et d'exercice professionnel, les travailleurs handicapés, encadrés par des professionnels de l'accompagnement, développent leurs compétences grâce à des stages, des formations ou des détachements à long terme en entreprise, selon un projet professionnel individualisé. Le Colibri dispose de 56 places.

En 2017, l'ensemble des livreurs, des chauffeurs et du personnel administratif de l'ESAT Le Colibri s'est impliqué dans **l'élaboration d'une enquête de satisfaction menée à destination des particuliers clients de l'ESAT**. Cette étude a permis de mesurer le taux de satisfaction de cette clientèle, pour mieux la cerner et évaluer ses attentes et ses besoins. Ce travail collaboratif a aussi été l'occasion pour chacun de réfléchir sur son métier et ses relations avec la clientèle, de définir le cahier des charges d'une prestation et, par conséquent, de rentrer dans une démarche qualité.

En 2017, le Colibri est également entré dans le dispositif porté par le GCSMS⁵¹ d'Île-de-France, « Différent et Compétent ». Ce dernier cherche à développer la reconnaissance des compétences des personnes en situation de handicap travaillant notamment en ESAT, grâce à la RAE⁵².

Un moniteur et un chauffeur de l'ESAT Le Colibri vont ainsi pouvoir suivre une formation en 2018, en vue d'accompagner et de préparer deux travailleurs chacun sur les métiers d'agent de restauration et d'agent de livraison.



LE SAVS MONTAIGNE⁵³

Le SAVS Montaigne cherche à favoriser l'insertion ou la réinsertion des personnes en fragilité psychique dans le tissu ordinaire de la vie sociale et/ou professionnelle. En 2017, il a augmenté sa capacité d'accueil pour passer de 40 à 44 personnes accompagnées. Il oriente une partie des accompagnements sur le volet professionnel, en fonction des besoins exprimés.

Un peu plus de la moitié des personnes accompagnées au SAVS Montaigne ont un emploi ou sont en recherche de travail que ce soit en milieu ordinaire ou en milieu protégé. Le travail est une préoccupation importante et un vecteur d'inclusion certain. Les équipes du SAVS soutiennent l'élaboration d'un projet professionnel en vue d'une embauche. Les équipes accompagnent les personnes vers et parfois même dans l'emploi. Les notions d'estime de soi et de confiance en soi sont essentielles et abordées durant les rencontres. L'emploi permet d'avoir un statut comme tout le monde, c'est un des socles du rétablissement.

(51) - GCSMS : Groupement de coopération sociale et médico-sociale

(52) - RAE : Reconnaissance des acquis de l'expérience

(53) - SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

L'emploi, un vecteur d'inclusion professionnelle et sociale

LE SERVICE APPUI'S

Le Service Appui'S (ŒUVRE FALRET - lieu Ressources) intervient auprès de personnes en situation de handicap psychique, dans le cadre du groupement solidaire - ACE⁵⁴ - composé du Service Appui'S, de l'association Vivre et du Club ARIHM⁵⁵. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux salariés en proposant des actions de bilan, d'élaboration de projet professionnel et d'accompagnement dans, ou vers l'emploi. Il mène également des actions de sensibilisation au handicap psychique destinées aux entreprises et aux structures accueillant des personnes en fragilité psychique. Le service dispose de 195 mesures autorisées, il s'agit des PPS (Prestations Ponctuelles Spécifiques de l'AGEFIPH⁵⁷).

En 2017, **120 personnes ont bénéficié du service Appui'S**. Une équipe de psychologues cliniciennes propose un soutien et un espace de parole spécifiquement centré sur le parcours professionnel et l'impact des fragilités psychiques sur la vie professionnelle.

Le service Appui'S mène aussi **une action de sensibilisation auprès de professionnels travaillant en entreprise d'insertion**, en présentant notamment les Prestations Ponctuelles Spécifiques, en partenariat avec la FAS⁵⁶.

Les Prestations Ponctuelles Spécifiques, financées par l'AGEFIPH et le FIPHFP⁵⁸, offrent un parcours en différentes étapes aux personnes bénéficiaires d'une RQTH⁵⁹. Orientées par les Organismes de Placement Spécifique (Cap Emploi/SAMETH⁶⁰), le Pôle Emploi ou les missions locales, les personnes sont reçues pour un bilan, un appui à l'élaboration d'un projet professionnel, un appui à l'intégration en entreprise ou en formation, et/ou un appui au maintien dans l'emploi.



(54) - ACE : Appui Conseil Emploi

(55) - ARIHM : Action et recherche-insertion et handicaps psychiques ou mentaux

(56) - FAS : Fédération des acteurs de la solidarité

(57) - AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

(58) - FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

(59) - RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

(60) - SAMETH : Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

LE PROGRAMME ANTEM de BIPOL FALRET

BIPOL FALRET a ouvert ses portes au début de l'année 2018. En plus du centre d'accueil de jour, l'ŒUVRE FALRET propose aux personnes fragilisées par des troubles de l'humeur (ou troubles bipolaires) de suivre le programme ANTEM, l'Antenne Employabilité.

Il s'agit d'un programme d'emploi accompagné innovant, conçu pour reprendre une activité professionnelle ou se maintenir dans l'emploi par un soutien dans la durée. ANTEM a pour objectif d'accompagner les personnes sur l'ensemble de leur parcours professionnel (la recherche, l'emploi, les périodes hors emploi, les réorientations, les souhaits d'évolution, etc).

La personne bénéficie d'un accompagnement personnalisé avec un « job coach », ou « conseiller en emploi accompagné » référent. Le conseiller accompagne aussi l'entreprise, depuis le top management jusqu'aux managers de proximité et les opérationnels de terrain. Sa disponibilité et sa réactivité sont essentielles pour participer à l'efficacité du parcours socioprofessionnel et répondre aux besoins de l'entreprise du milieu « ordinaire ». Il s'agit d'une relation tripartite entre l'employé, l'employeur et le conseiller en emploi accompagné. Le dispositif favorise également la collaboration et l'entraide entre les salariés accompagnés, à travers des temps collectifs et des retours d'expériences partagés, ce que l'on appelle les savoirs expérientiels.

Les entreprises, en liaison avec la médecine du travail, peuvent aussi solliciter directement ANTEM de BIPOL FALRET pour accompagner un employé en difficulté, le plus rapidement et le plus en amont possible pour pouvoir identifier et rétablir une situation stable.

Le conseiller en emploi accompagné apporte son expertise autant à l'employeur qu'à l'employé, c'est là la grande originalité de ce programme qui s'inscrit dans la durée, autant que de besoin.

Accompagner et conseiller l'entreprise

Plébiscitée par les actifs, les salariés et les employeurs, l'intervention de FALRET offre un service adapté aux entreprises grâce à :

- L'évaluation des troubles psychiques et mentaux
- L'élaboration d'un plan d'adaptation du poste de travail et d'un dossier de RQTH
- La sensibilisation des équipes et/ou de l'entreprise, et la mobilisation des salariés
- Un apport en expertise, notamment la participation à la réflexion sur la mise en place d'actions internes (élaboration d'un plan de recrutement TH⁶¹ ou de lutte contre l'absentéisme par exemple) ou externes (actions RSE⁶², formations, etc).

(61) - Recrutement TH : recrutement de travailleurs handicapés

(62) - RSE : Responsabilité sociétale des entreprises



Gestion des RH

Une richesse professionnelle et humaine

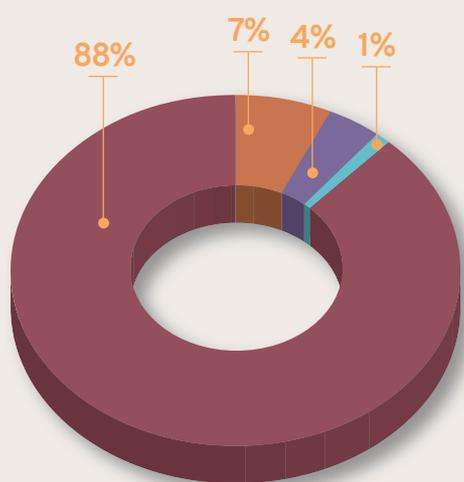
Avec plus de 600 salariés et une quarantaine d'établissements, de services et de dispositifs innovants, FALRET regroupe une diversité de métiers, de parcours professionnels et de compétences dont il tire sa force et sa richesse.

FALRET

en chiffres⁶³

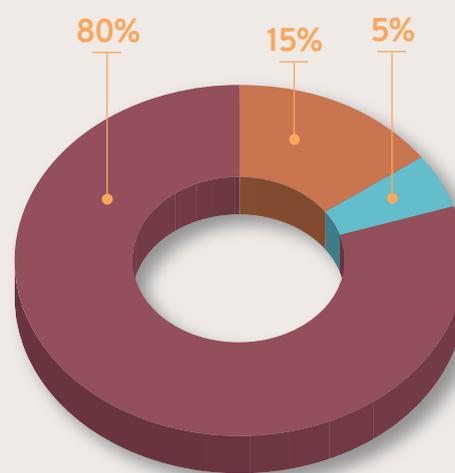
Répartition par contrat

134 stagiaires ont été accueillis en 2017



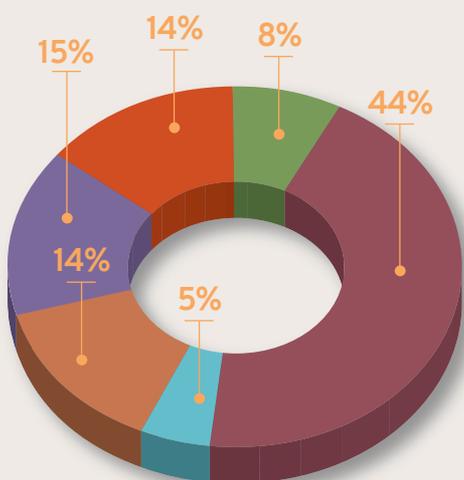
■ CDI ■ CDD ■ Contrats aidés ■ Contrats en alternance

Origine des recrutements en CDI



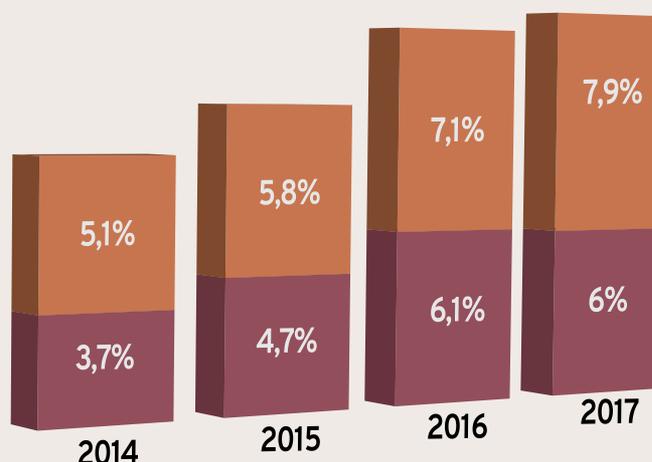
■ Externe ■ Mutation ■ CDD passage en CDI

Répartition par famille de métiers



■ Fonctions Educatives & Sociales
 ■ Fonctions Médicales & Paramédicales
 ■ Soins ■ Services Généraux
 ■ Fonctions Support ■ Fonctions de Direction

Obligation RQTH⁶⁴ taux d'emploi



■ Etablissements assujettis ■ Association

(63) - Effectif tout contrat au 31 Décembre 2017

(64) - RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

621

salariés,
dont **544**
en CDI

581

ETP⁶⁵,
dont **510**
en CDI

103

salariés
recrutés
en CDI

84%

de salariés
non cadres

16%

de salariés
cadres

70%

de femmes
et **30%**
d'hommes

88%

travaillent
à temps plein

12%

travaillent
à temps
partiel

5,4 ans

moyenne
d'ancienneté
des salariés

(65) - ETP : Equivalent temps plein

Les 5 axes de la politique RH⁶⁶ de FALRET

1 L'APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS

L'association a maintenu son appui aux établissements à travers la mise en place de matinales RH à l'attention des équipes de direction et des équipes administratives chargées de missions RH dans les établissements. Ces matinales ont également été ouvertes aux élus du comité d'entreprise. L'objectif est de développer une culture RH commune, accompagner les établissements dans l'appropriation des évolutions réglementaires et les tenir informer des projets de l'association. Avec près de 35 participants à chaque session, ces rendez-vous collectifs ont été un succès.

2 LE PARCOURS PROFESSIONNEL ET L'INTÉGRATION

L'ŒUVRE FALRET apporte une attention particulière à l'intégration des nouveaux salariés. C'est pourquoi elle a mis en place 2 sessions d'intégration de 2 jours, regroupant 39 participants :

- ½ journée d'accueil, pour permettre aux nouveaux embauchés de découvrir l'association, ses valeurs, son projet.
- 1 journée ½ de sensibilisation aux troubles psychiques animée par la directrice du centre de formation et de conseil ALFAPSY et un formateur-pair.

Le secteur évoluant rapidement, l'enjeu majeur pour l'association consiste à adapter les compétences des professionnels aux missions et aux enjeux actuels et futurs des établissements. Malgré l'échec des négociations conduites en 2016, l'association a entamé en 2017 certaines des actions initialement envisagées dans l'accord :

- La refonte des supports d'entretiens annuels et professionnels.
- Le lancement d'un travail de réécriture et d'harmonisation des fiches de poste.

3 LA FORMATION

L'association a poursuivi le déploiement de sa politique dans un contexte de diminution des fonds dédiés à la formation. Chaque année, près de 80% des salariés bénéficient d'au moins une formation pour se perfectionner dans l'exercice de leurs missions ou développer de nouvelles compétences.

Taux de salariés formés	77,2%
Nombre d'heures de formation	22 070

L'association a également poursuivi la qualification des salariés.

- 48 salariés ont bénéficié de formations diplômantes.
- 39 salariés ont bénéficié du nouveau parcours « Cure and Care » depuis sa mise en place en 2015. Dispensé par l'organisme de formation et de conseil ALFAPSY, ce parcours de 20 jours répartis sur 15 mois porte sur la compréhension des fonctionnements et des problématiques psychiques. Il permet d'acquérir des outils pour comprendre, s'approprier et mettre en œuvre un accompagnement de qualité respectueux des personnes, et de questionner et réajuster ses approches professionnelles.

L'association a enfin accompagné le déploiement des CPF⁶⁷ en informant les salariés sur ce nouveau dispositif, et en conseillant ceux qui désiraient déposer des dossiers de financement de formation.



(66) - RH : Ressources humaines
(67) - CPF : Compte personnel de formation

Les 5 axes de la politique RH de FALRET

4 LA QUALITÉ DE VIE, LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LA POLITIQUE SOCIALE

L'association tient à proposer un accompagnement de qualité aux personnes accueillies dans les établissements et services, indissociable de la qualité de vie au travail des professionnels et de la prévention des risques psychosociaux.

Consciente que les actions mises en place au sein des établissements n'ont de sens que si elles s'inscrivent dans une démarche plus globale, l'association a initié une démarche de développement de la qualité de vie au travail. Il s'agit de comprendre les situations de travail des salariés, repérer leurs besoins et leurs difficultés, et définir des axes de progrès en s'appuyant notamment sur les bonnes pratiques repérées dans chacune des structures.

La première étape de cette démarche - la transmission d'un questionnaire à l'ensemble des salariés en novembre 2017 - a suscité un réel intérêt auprès des professionnels avec un taux de participation de près de 65%.

Cette démarche a également pour objectif la prévention de l'absentéisme pour maladie qui avait particulièrement augmenté ces dernières années, passant de 5,3% en 2015 à 6,5% en 2016. Cette tendance semble s'inverser en 2017.

- Taux absentéisme pour maladie : 4,1%
- Taux d'absentéisme pour accident de travail : 1,3%

Par ailleurs, l'association a réaffirmé l'importance de la prévention des risques, en veillant notamment à l'actualisation régulière des documents uniques de prévention. Le lien avec les médecins du travail et leurs équipes pluridisciplinaires, véritables partenaires en la matière, a également été renforcé.

5 LE DIALOGUE SOCIAL

Le renouvellement des instances début 2017 a amené les organisations syndicales et l'association à opter pour un comité d'entreprise unique. Cette décision marque une étape importante dans le développement du dialogue social à l'ŒUVRE FALRET, puisqu'elle a permis de créer une instance représentant un partenaire social majeur, avec des élus formés et régulièrement informés. Les délégués du personnel et le CHSCT⁽⁶⁸⁾ ont été maintenus au niveau local, leur relais auprès des établissements constituant l'une des clefs de leur bon fonctionnement.

Enfin, et pour la première fois, l'association a organisé ses élections par le biais du vote électronique. Cette modalité a permis de faciliter l'accès à l'information et au vote, de sécuriser les opérations de vote et de simplifier l'organisation mise en œuvre dans les établissements.

(68) - CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail





Présentation des comptes 2017

Résultat de l'exercice 2017 Comptes annuels simplifiés

TOTAL BILAN : 42 262 K€
RÉSULTAT COMPTABLE : - 636 K€
RÉSULTAT BUDGÉTAIRE : + 823 K€

Le résultat de l'exercice 2017 de l'association tient compte des reprises de résultats antérieurs en complément des produits comptables. Pour l'ŒUVRE FALRET, 2017 est une année stable, aussi bien en termes de périmètre que de maîtrise budgétaire avec un résultat en excédent budgétaire global de 823K€, et des produits d'exploitation de 41,6M€. Les budgets des établissements sont globalement bien maîtrisés même si certains d'entre eux rencontrent de fortes contraintes budgétaires : CHRS⁶⁹, SAVS⁷⁰, gestion tutélaire. Les activités commerciales des ESAT⁷¹, toujours déficitaires en 2017, doivent poursuivre leur développement.

(69) - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

(70) - SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

(71) - ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail

Les comptes de l'ŒUVRE FALRET sont soumis à des contrôles externes par un Commissaire aux comptes : la société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes LEO JEGARD & ASSOCIES.

Le rapport financier 2017 est disponible sur demande.

Les comptes de la FONDATION FALRET, sous l'égide de la Fondation Notre Dame, sont certifiés par le cabinet Mazard.

Bilan et résultats

**Le total du bilan est de 42.2 M€
contre 45.5 M€ en 2016
dans le contexte d'un périmètre stable.**

DETAIL DE L'ACTIF

En l'absence de nouveaux investissements importants durant l'année écoulée, le montant net des actifs immobilisés est en baisse à 30,3M€ (contre 30,8M€ en 2016) en raison des amortissements de l'année.

Les créances sont en légère augmentation à 6,4 M€ contre 5,9M€ en 2016, soit 15% de produits d'exploitation. Elles sont constituées des dotations de financement non encore réglées au 31 décembre et des créances clients des deux ESAT.

(En milliers d'euros)

BILAN ACTIF		
	2017	2016
Immob. corporelles & incorp.	29 768	30 381
Immob. financières	502	430
Actif immobilisé	30 270	30 810
Créances	6 377	5 902
Trésorerie	5 279	8 536
Compte de régularisation	336	288
Total Actif	42 262	45 536

BILAN PASSIF

	2017	2016
Fonds propres associatifs	12 850	13 175
Autres fonds associatifs	11 006	10 941
Fonds associatifs	23 856	24 115
Provisions & fonds dédiés	1 622	1 763
Dettes financières	10 611	11 579
Autres dettes	6 141	5 799
Compte de régularisation	31	2 279
Total Passif	42 262	45 536

DETAIL DU PASSIF

Les fonds associatifs sont en légère baisse à 23.9M€ contre 24,1M€ en 2016 ; les mouvements de l'exercice correspondent au résultat de l'année (- 636K€) et aux affectations ou utilisations des réserves en fonction des décisions des financeurs des établissements en gestion contrôlée.

Les provisions et fonds dédiés sont en baisse à 1.6M€ en 2017 contre 1,8M€ en 2016 ; ils sont constitués de 468K€ de provisions pour risques (départ retraite, taxe transport Île-de-France), de 637K€ de provisions pour charges (gros travaux et autres charges) et de 517K€ de fonds dédiés : subventions affectées à des projets et restant à utiliser sur les prochains exercices.

L'absence d'investissements importants se traduit aussi par l'absence de nouveau prêt durant l'exercice et, du fait des remboursements, par une réduction à 10,6M€ du montant des emprunts en cours (11,6M€ l'année précédente). Les dettes d'exploitation sont stables à 6,1 M€ contre 5,8M€ en 2016.

On retrouve enfin en compte de régularisation pour 31K€ qui a baissé de 2,2M€ en raison de l'affectation en 2017 du trop perçu de dotations antérieures qui restaient à affecter.

(En milliers d'euros)

RÉSULTAT			
	2017	2016	variation
Produits d'exploitation	41 625	41 888	-263
Frais de personnel	25 903	25 230	673
Autre charges d'exploit.	16 137	16 443	-306
Résultat exploitation	- 415	215	-630
Résultat financier	- 414	- 431	-
Résultat exceptionnel	229	298	-
Impôt société	-	-	-
Variation fonds dédiés	- 36	- 162	-
Résultat comptable	- 636	- 81	-
Résultats antérieurs	1 338	346	-
Variation CP	121	- 105	-
Résultat Budgétaire	823	160	663

L'appel à la générosité du public

ORIGINE DES RESSOURCES

L'association mène des actions financées en grande partie par des fonds publics au sein de ses structures ; ces dotations s'élèvent à 34,4M€. Les subventions proviennent principalement de l'Assurances Maladie, de l'État et des collectivités territoriales.



81%

(34.4 M€)

Fonds publics



19%

(7.7 M€)

Fonds privés et autres produits

LES PRODUITS DE LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC

Malgré une année 2017 difficile, marquée par une incertitude électorale et une présidentielle à rebondissements peu propice à la générosité, les donateurs ont été au rendez-vous et la collecte de fonds privés non affectés (hors legs) a progressé de près de 8% par rapport à 2016 (progression stable).

L'association a également bénéficié de legs à hauteur de 69K€ de la part de généreux donateurs, ainsi que de dons en nature, de vêtements et de mobiliers estimés à 19K€, au bénéfice des usagers de l'ŒUVRE FALRET.

LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de collecte s'élèvent à 246K€ en 2017, en baisse par rapport à 2016 (293K€). Cela correspond principalement aux frais de préparation, d'envoi de courriers et de la campagne web qui sensibilisent à notre action, à la maladie mentale et à ses répercussions humaines et sociales. La maîtrise des coûts est une priorité qui va dans le sens de la pratique de notre recherche de fonds.

ACTIONS RÉALISÉES

En progression également, le montant des actions réalisées en 2017 s'élève à 299K€, soit 28% de plus par rapport à 2016 (245K€).

Les fonds privés récoltés sont mobilisés pour développer les trois grands pôles d'actions de l'association : la sensibilisation du grand public, la création de places et l'ingénierie sociale.

- Sensibilisation du public au handicap psychique et à la santé mentale
- Séjours pour les proches et les aidants familiaux
- Soutien à Cap sur la Santé Mentale
- Actions des établissements de l'ŒUVRE FALRET
- Aide au fonctionnement du CNASM⁽⁷²⁾
- Actions pour la recherche de nouveaux mécénats

LA COLLECTE DE DONS À L'HEURE DU DIGITAL

Le mécénat et la collecte auprès des donateurs demeurent essentiels pour améliorer les conditions d'accueil des personnes accompagnées, mais aussi la recherche de subventions et de fonds privés auprès d'organismes variés pour financer des actions qui, à ce jour, ne bénéficient pas (ou pas assez) de fonds publics.

Pour la troisième année consécutive, l'ŒUVRE FALRET a donc mené une campagne digitale en 2017. Intitulée **#MaSouffranceInvisible**, elle vise à sensibiliser l'opinion publique sur la maladie mentale, qui reste la plupart du temps méconnue et incomprise, et à collecter des dons. Cette campagne digitale est une immersion dans le quotidien d'une adolescente en fragilité psychique, alors même qu'elle semble mener une vie épanouie en réalisant des tuto sur le web.

Au total, **334 000 personnes** ont vu la campagne avec plus de **10 000 réactions**, commentaires et partages sur Facebook, et **12 000€ collectés**.

Marine LB, YouTubeuse en fragilité psychique engagée, a soutenu cette campagne en la relayant sur son compte Youtube et a ainsi permis d'atteindre 50 000 personnes supplémentaires.

#MaSouffranceInvisible a donc rempli sa promesse en touchant un public plus jeune ainsi que les aidants, car les maladies psychiques surviennent généralement entre 15 et 25 ans.

(72) - CNASM : Centre national audiovisuel en santé mentale

Informations financières

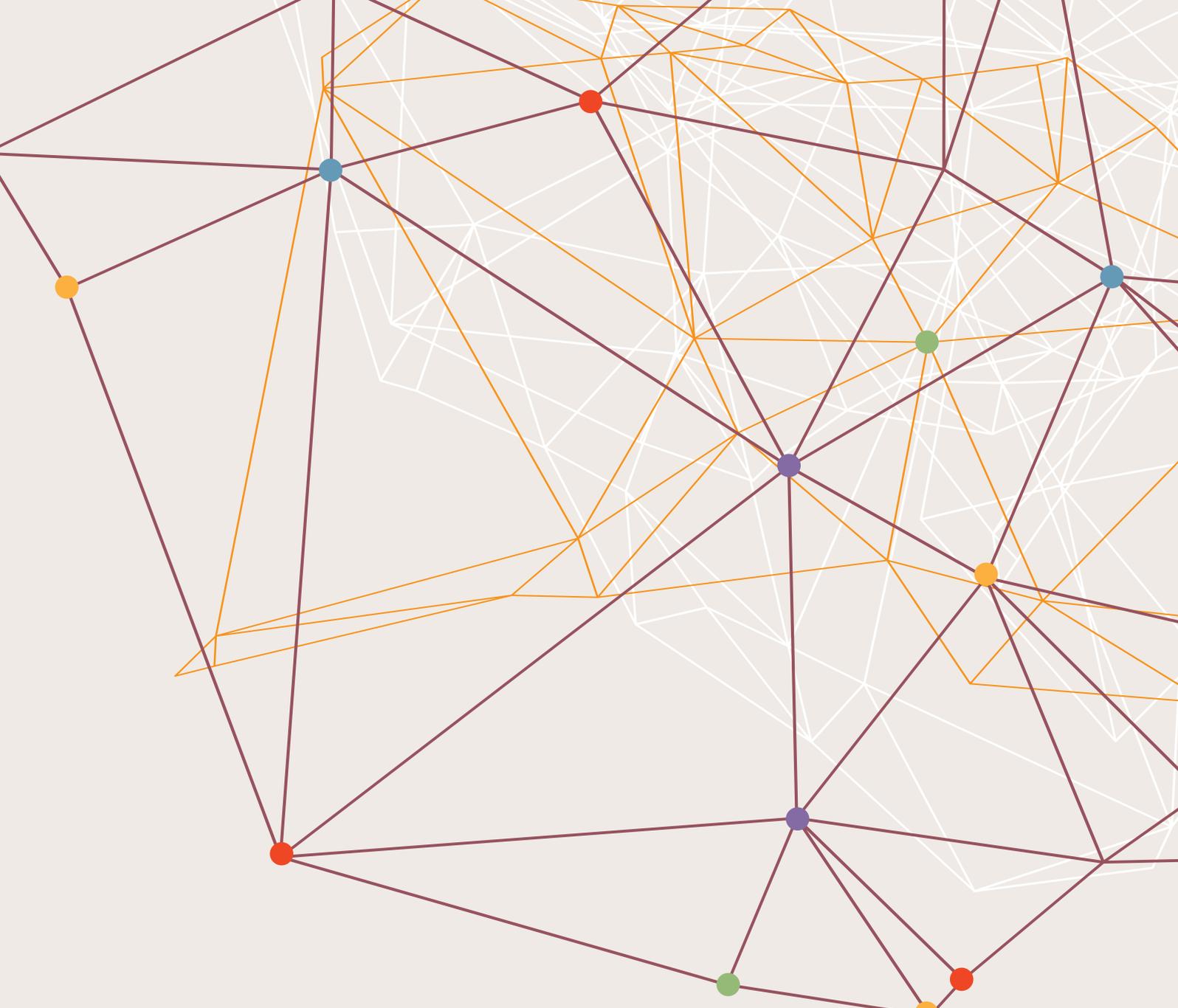
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS	Emplois 2017 compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017	RESSOURCES	Ressources collectées 2017 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017
			Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice	T1	30 932
MISSIONS SOCIALES (ST1)			RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
Réalisées en France			Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	299 088	145 836	Dons manuels non affectés	343 070	343 070
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	74 580	74 580
Charges des établissements ESMS	40 340 906		Legs et autres libéralités non affectés	69 000	69 000
			Legs et autres libéralités affectés	0	0
Réalisées à l'étranger			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Actions réalisées directement			T2	486 650	486 650
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			AUTRES FONDS PRIVÉS	107 263	
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)			SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
Frais d'appel à la générosité du public	246 898	190 404	AUTRES PRODUITS	7 099 270	
Frais de recherche des autres fonds privés					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)					
T3	1 630 626	131 115			
		467 355			
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	42 517 518		Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	42 090 597	
Dotations aux provisions	285 853		Reprise des provisions	110 852	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	60 804		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	26 757	
			Variation des fonds dédiés collectés (cf. tableau des fonds dédiés)	T4	- 50 227
Excédent de ressources de l'exercice			Insuffisance de ressources de l'exercice	635 969	
Total général	42 864 175		Total général	42 864 175	436 423
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T5	*			
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	T5 bis	0			
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6 = T3 + T5 - T5 bis	467 355	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6	467 355
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	T7 = T1 + T2 + T4 - T6	0
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	97 657		Bénévolat	78 768	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	18 889	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	97 657		TOTAL	97 657	

* Excédent des frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement de la gestion propre sur les ressources collectées auprès du public depuis la première campagne d'appel à la générosité du public en 2008.

Ils nous soutiennent





ŒUVRE FALRET
Association Reconnue D'utilité Publique
par décret du 16 mars 1849
www.falret.org

FONDATION FALRET
Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
www.fondation-falret.org

ALFAPSY
www.alfapsy.fr

49, rue Rouelle - 75015 PARIS
Tél. 01 58 01 08 90

